

# Payerne

## Rapport de gestion 2024



# Table des matières

## Table des matières

Table des matières	1
1. Avant-propos du Syndic	3
2. Conseil communal	4
2.1 Composition	5
2.2 Bureau	6
2.3 Séance	6
2.4 Mutations	6
2.5 Préavis	6
2.6 Communications	7
2.7 Composition des commissions permanentes	9
2.8 Votations - élections	13
3. Municipalité	14
3.1 Composition / organisation	15
3.2 Séances	15
3.3 Programme de législature	15
3.4 Représentations et délégations	15
3.5 Visite préfectorale	16
4. Administration générale, promotion économique, finances, informatique et vignes	17
4.1 Greffe municipal	18
4.2 Promotion économique	18
4.3 Ressources humaines	19
4.4 Communication et Affaires juridiques	27
4.5 Informatique et télécoms	27
4.6 Finances	30
4.7 Caves et vignoble	30
5. Population, santé et culture	32
5.1 Contrôle des habitants et bureau des étrangers	33
5.2 Animation socioculturelle et intégration	35
5.3 Aide Complémentaire Communale (ACC)	37
5.4 Sécurité publique	37

6. Infrastructures, travaux publics et énergie	40
6.1 Assainissement et STEP	41
6.2 Gestion des déchets	42
6.3 Eaux	45
6.4 Entretien du domaine public	49
6.5 Domaines	49
6.6 Forêts	49
6.7 Cours d'eau	49
7. Urbanisme, mobilité et environnement	50
7.1 Urbanisme et aménagement du territoire	51
7.2 Police des constructions	51
7.3 Mobilité	52
7.4 Espaces verts	53
7.5 Environnement et développement durable	54
8. Bâtiments, formation, sport et cultes	56
8.1 Bâtiments	57
8.2 Bureau des réservations	62
9. Conclusions	64
9.1 Justifications des principaux écarts entre les prévisions budgétaires et le résultat des comptes	64
9.2 Rapport de la Commission de gestion 2023	64
9.3 Conclusions	64

# 1. Avant-propos du Syndic

En 2024, avec presque 11'000 habitantes et habitants, la Ville doit répondre aux attentes de ses citoyennes et citoyens en mettant à disposition des prestations de plus en plus nombreuses. Jusqu'à aujourd'hui, la Municipalité a trouvé des solutions temporaires afin de répondre aux besoins. Après réflexion, plusieurs services ont dû être renforcés et des postes ont été demandés au Conseil communal. Payerne est passé au statut de ville et doit revoir son organisation afin de pouvoir répondre à la demande de la population. Elle doit être plus proactive que réactive.

Les rentrées fiscales 2023 ont été bonnes et le résultat final a été amélioré par des bénéfices de boucllements d'anciens préavis sur des sessions immobilières. La Municipalité espère que 2024 sera dans la même veine. En 2024, l'inflation est toujours d'actualité mais pas dans la même mesure que l'année précédente. La population est dans l'attente de revalorisation salariale afin de garder son pouvoir d'achat.

Le programme d'investissements prévu par la Municipalité n'a pas été tenu pour différentes raisons. De grands projets privés sont en attente soit par des problèmes de recours ou par des soutiens financiers à compléter.

Route de Grandcour, ce projet de route devait se terminer au printemps 2024, mais quelques retards repoussent ce délai au premier trimestre 2025. Tous ces travaux ou futurs travaux de routes ou d'assainissement doivent être réalisés pour que la Ville puisse se développer et tout spécialement son futur centre-ville. Avec cette nouvelle vision, la Municipalité souhaite mettre en place des conditions cadres pour les commerces et redonner des espaces à la population.

Un grand merci aussi aux organisatrices et organisateurs d'événements qu'ils soient sportifs ou culturels, qui tout au long de l'année, font vivre la cité et permettent à la population de se rencontrer et de passer de bons moments.

La Municipalité tient à remercier toute la population pour sa compréhension face aux travaux qui ont perturbé son quotidien tout au long de l'année.

Un tout grand merci au personnel communal qui travaille sans relâche pour le bien-être des habitantes et habitants de notre cité.

**E. Küng, Syndic démissionnaire au 31 décembre 2024**

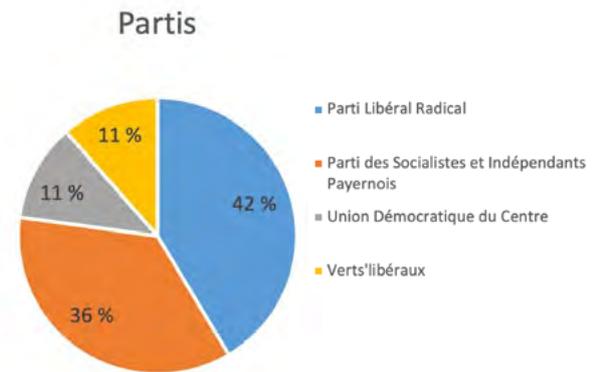
## 2. Conseil communal



## 2.1 Composition

### Répartition des sièges du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024

- Parti Libéral Radical 29 membres
- Parti des Socialistes et Indépendants Payernois 25 membres
- Union Démocratique du Centre 8 membres
- Verts'libéraux 8 membres



### Membres du Conseil communal depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021 (état au 31 décembre 2024)

#### Parti Libéral Radical

1. Azemi Ekrem
2. Brodard Laurent
3. Bucher Roland
4. Collaud Francis
5. Diserens Yves
6. Gauthier Christian
7. Gilliand Dominique
8. Gilliand Yann
9. Godel Alexandre
10. Guisolan Jean-Jacques
11. Guisolan Quentin
12. Kocher Adrian
13. Lorimier Patrice
14. Martin Segura César
15. Meylan Aurélie
16. Michel Alain
17. Neuhaus Sarah
18. Padoan Charlène
19. Prudhomme Xavier
20. Quillet Sylvain
21. Rapin Cédric
22. Rapin-Correvon Sabine
23. Rossier Jean-François
24. Savary Marcel
25. Savary Martial
26. Savary Pascal
27. Villiger Jean-Claude
28. Vodoz Yves
29. Voignon Lionel

#### Parti des Socialistes et Indépendants Payernois

1. Bidiville Anaïs
2. Blanchard Yann
3. Brkic Dusan
4. Cuvit Corentin
5. de Maria Franco Luis
6. Duc Logan
7. Fernandes Pinho Paulo
8. Fernandes Pinto Moreira Ausenda
9. Gonçalves Pina Catarina
10. Grognuz Serge
11. Jenzer Gérard
12. Luisier Timour
13. Macchia Laura
14. Malbran Roberto
15. Marmy Carole
16. Mehmetaj Blerim
17. Moser Yannick
18. Ney Zagorka
19. Pedroli Sébastien
20. Pereira Gomes Fábio
21. Pinho do Carmo Paula
22. Pires Vieira Cátia
23. Sá João Carlos
24. Silva Reis Vânia
25. Vogt Rojas Charlotte

#### Union Démocratique du Centre

1. Berchtold Alexander
2. Binggeli Malgorzata
3. Hor-Afemenusui Koffi Sitou
4. Marguet Christian
5. Marguet Michael
6. Morisset Delphine
7. Ozelley Ginette
8. Savary Sandra

#### Verts'libéraux

1. Donadello Rafael
2. Gelmi Nicolas
3. Huonder Berthoud Monica
4. Losey Emilie
5. Moughnime Chams
6. Pingoud Christian
7. Savary Stéphanie
8. Vonnez Bernard

## 2.2 Bureau

### Bureau jusqu'au 30 juin 2024

Président *	M.	Bertrand Sauterel	PVL
1 <sup>er</sup> Vice- président	M.	Lionel Voinçon	PLR
2 <sup>e</sup> Vice-président	M.	Alexander Berchtold	UDC
Scrutateurs *	M.	João Carlos Sá	PSIP
	M.	Marcel Savary	PLR
Scrutatrice et scrutateur suppléants	M.	Quentin Guisolan	PLR
	Mme	Malgorzata Binggeli	UDC
Secrétaire	Mme	Evelyne Garrido	
Secrétaire suppléante	Mme	Florie Leka	

Monsieur Lionel Voinçon a assuré la présidence à partir du 1<sup>er</sup> février 2024 en raison de la démission de Monsieur Bertrand Sauterel, effet au 31 janvier 2024.

### Bureau depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024

Président *	M.	Lionel Voinçon	PLR
1 <sup>er</sup> Vice-président	M.	Alexander Berchtold	UDC
2 <sup>e</sup> Vice-présidente	Mme	Catarina Gonçalves Pina	PSIP
Scrutateurs *	M.	Bernard Vonnez	PVL
	M.	Fábio Pereira Gomes	PSIP
Scrutatrice suppléantes	Mme	Malgorzata Binggeli	UDC
	Mme	Ausenda Fernandes Pinto Moreira	PSIP
Secrétaire	Mme	Evelyne Garrido	
Secrétaire suppléante	Mme	Florie Leka	

\* la présidente ou le président et les deux scrutatrices ou scrutateurs composent le bureau au sens de l'article 10 de la Loi sur les Communes (LC).

## 2.3 Séance

En 2024, le Conseil communal s'est réuni à 7 reprises aux dates suivantes :

- 25 janvier ;
- 21 mars ;
- 23 mai ;
- 13 juin ;
- 29 août ;
- 10 octobre ;
- 12 décembre.

## 2.4 Mutations

En cours d'année, le Conseil communal a enregistré les démissions et les prestations de serment suivantes :

- assermentation de Madame Vânia Silva Reis (PSIP) en remplacement de Madame Josefa Jaquet ;
- assermentation de Monsieur Corentin Cuvit (PSIP) en remplacement de Monsieur Muhizin Muminovic ;
- assermentation de Monsieur Alain Michel (PLR) en remplacement de Monsieur Franck Magnenat (PLR) ;
- assermentation de Monsieur César Martin Sesara (PLR) en remplacement de Madame Estelle Babey-Martin ;
- assermentation de Monsieur Christian Pingoud (PVL) en remplacement de Monsieur Bertrand Sauterel ;
- assermentation de Monsieur Ekrem Azemi (PLR) en remplacement de Monsieur Didier Jomini ;
- assermentation de Monsieur Paulo Fernandes Pinho (PSIP) en remplacement de Monsieur Philippe Savary ;
- assermentation de Madame Ginette Ozelley (UDC) en remplacement de Madame Michelle Berchtold ;
- assermentation de Monsieur Yann Gilliland (PLR) en remplacement de Monsieur Pierre Oulevey ;
- assermentation de Madame Charlotte Vogt Rojas (PSIP) en remplacement de Madame Romane Volery ;
- assermentation de Monsieur Dusan Brkic (PSIP) en remplacement de Madame Martha Zulay Rojas Ibarra ;
- assermentation de Madame Paula Pinho do Carmo (PSIP) en remplacement de Monsieur Arben Dalipi ;
- assermentation de Monsieur Koffi Sitou Hor-Afemenusui (UDC) en remplacement de Monsieur Jocelyn Canope.

## 2.5 Préavis

Les préavis ci-dessous ont été adoptés par le Conseil communal lors de ses séances 2024. Ils sont listés par ordre d'adoption.

14/2023	Nouveau règlement communal concernant le service des taxis
16/2023	Travaux de rénovation d'un appartement de 3.5 pièces au 2 <sup>e</sup> étage du bâtiment des Régents

01/2024	Assainissement et rehaussement de la passerelle des Rammes, mise en conformité des accès selon la LHand (Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées) et réfection du chemin des Berges, rive gauche
03/2024	Modification du règlement du Conseil communal à ses articles 69 et 87
02/2024	Ruisseau du Motélon, reprise des traversées routières à Vers-chez-Savary
04/2024	Demande de subvention complémentaire pour l'Association du Site de l'Abbatiale de Payerne (ASAP) de Fr. 150'000.— par année dès 2024 et jusqu'en 2028
06/2024	Demande de crédits d'investissement pour le réaménagement de l'aire de jeux et le remplacement de la ventilation de la cuisine de la Colonie des Cluds à Bullet
28/2022	Remise à ciel ouvert et revitalisation des ruisseaux du Motélon et du Crèvecoeur
29/2022	Suppression d'un bassin incendie à Vers-chez-Savary
05/2024	Etude de la mise en valeur du Château de Bertholod à Lutry
10/2024	Comptes annuels pour l'exercice 2023
09/2024	Demande de financement complémentaire des travaux de rénovation du complexe Piscine - Camping de Payerne
12/2024	Achats d'équipements pour la cave dédiée à la production des vins rouges au Château de Montagny
13/2024	Vente de la parcelle RF n° 2580 de 5'970 m <sup>2</sup> sise à la Tête Blanche et de la parcelle RF n°4882 de 774 m <sup>2</sup> sise à la Vieille Broye à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la zone de Payerne (L'Eparsé) en vue de la construction d'une STEP régionale
07/2024	Entente intercommunale Payerne – Montagny, non-renouvellement de la convention de 2001
08/2024	Crédit d'études, Master Plan Aéroport I et II
11/2024	Réaménagement de l'espace du Greffe municipal, achat de mobilier et rénovation de l'ancien bureau de l'ORPC de l'Hôtel de Ville
15/2024	Demande de crédit pour la prolongation de la ligne de bus urbain existante et mise en service d'une seconde ligne

16/2024	Assainissement des infrastructures communales et réaménagements des chaussées de la Grand'Rue, de la rue du Temple et de la Place de la Concorde
17/2024	Remplacement de deux véhicules pour les secteurs Entretien du Domaine Public et Espaces verts et achat d'un broyeur à branches et d'une tondeuse
18/2024	Crédit d'étude, requalification du centre-ville (Grand'Rue et rue de Lausanne)
19/2024	Budget 2025

## 2.6 Communications

Le Conseil communal a pris acte des diverses communications écrites de la Municipalité ci-après :

- modification de la forme des conclusions pour les préavis d'investissement ;
- rapport sur l'état d'examen des propositions en suspens ;
- dépôt d'un dossier de candidature auprès de l'Association Suisse de Football (ASF) pour son projet « Swiss Football Home » et réactivation du projet de zone sportive communale ;
- engagement de la Commune vers la neutralité carbone pour l'Administration communale ;
- mise en zones réservées des secteurs Bornalet et rue du Jura ;
- installation de distributeurs de protections hygiéniques à la Halle des Fêtes et dans un WC public de la Place Paray-le-Monial ;
- information relative au préavis n° 03/2020, Construction d'un bâtiment multifonctionnel public et privé « En Guillermaux » avec parking souterrain, aménagement d'un parc et d'un espace public, assainissement et mise en valeur de la Tour et de la Muraille des Rammes et n° 09/2022, Réalisation des travaux de revitalisation de la Broye en milieu urbain, secteur Guillermaux et demande de crédit complémentaire pour l'équipement du futur parc public et du parking extérieur public ;
- travaux d'entretien du skaterhockey ;
- cautionnement de la limite de crédit d'exploitation de la Société coopérative Piscine-Camping de Payerne ;
- réponse à la correspondance de Monsieur André Cornamusaz adressée en copie au Conseil communal ;
- prolongation du délai d'utilisation du fonds de réserve n° 9.282.1500 « Administration : fonds culturel » ;
- prolongation de la vente à terme conditionnelle en faveur de Supra Switzerland Machined Parts SA ;

- réponse à la correspondance d'Argramat adressée en copie au Conseil communal ;
- médaille d'or pour le Merlot 2022 de la Cave L'Abbatiale ;
- traitement des recommandations émises par la Cour des comptes (rapport n° 62) concernant la surveillance des établissements d'hébergement et de restauration (LADB) ;
- information relative au préavis n° 06/2021 Réaménagement des rues du Favez, de la Vignette et du passage de la Blancherie, découlant de l'extension du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) ;
- information relative au préavis n° 16/2022 Installations d'un système de gestion des accès à la déchetterie et d'une ressourcerie (2<sup>e</sup> main), mise en service d'une déchetterie mobile sur le territoire communal et installation de conteneurs au centre-ville et secteurs à forte densité ;
- présence de métabolites du chlorothalonil dans l'eau ;
- activation d'E-bill pour les factures communales ;
- complément d'information sur le CAD local de la Piscine, interpellation du 29 août 2024 ;
- réponse à la correspondance de Dutoit Legal Sàrl adressée en copie au Conseil communal ;
- réponse à la correspondance de la Société Industrielle et Commerciale de Payerne adressée au Conseil communal ;
- stockage de matériel sur le site de la Belle-Ferme, interpellation du 29 août 2024 ;
- projet immobilier Envergure ;
- organisation de la période d'intérim suite à la démission de Monsieur Eric Küng, Syndic ;
- contrats de bail à ferme agricole ;
- trois nouveaux sites et des services supplémentaires pour la déchetterie mobile ;
- recertification Label Cité de l'énergie ;
- boucléments des préavis suivants :
  - n° 19/2015, Assainissement et maintenance de l'éclairage public ;
  - n° 07/2021, Remplacement de l'éclairage public au centre-ville ;
  - n° 26/2020, Renouvellement des infrastructures informatiques : centre de calcul, réseau informatique, Wifi ;
  - n° 01/2022, Divers travaux de rénovation et réaménagement à l'Hôtel de Ville ;
  - n° 13/2023, Remplacement de composants de réseau informatique ;
- n° 05/2018, 3<sup>e</sup> étape de rénovation du Centre Sportif de La Promenade : travaux intérieurs ;
- n° 08/2018, Demande de crédit pour la planification de la rénovation de la cuisine, de la ventilation et de l'évacuation des eaux usées de la Halle des Fêtes ;
- n° 16/2018, Aménagement d'une institution d'accueil collectif de jour préscolaire à la rue de Guillermaux ;
- n° 06/2020, Achat de mobilier et équipement pour les manifestations publiques et cérémonies ;
- n° 05/2019 - 28/2020, Assainissement du bâtiment de la rue de la Boverie 37, rénovation de deux appartements du bâtiment ;
- n° 13/2021, Rénovation du parquet de la Halle des Fêtes et assainissement des sanitaires.

## 2.7 Composition des commissions permanentes

Législature 2021 – 2026 (état au 31 décembre 2024)

### Commission de gestion

- Yannick Moser
- Jean-Jacques Guisolan
- Sandra Savary
- Câtia Pires Vieira
- Laurent Brodard
- Sabine Rapin-Correvon
- Serge Grognuz
- Christian Marguet
- Emilie Losey

### Commission des finances

- Laura Macchia
- Sarah Neuhaus
- Sylvain Quillet
- Jean-François Rossier
- Vânia Silva Reis
- Delphine Morisset
- Christian Pingoud

### Commission de naturalisation

- Edouard Noverraz, Municipal
- Alexandre Godel
- Francis Collaud
- Catarina Gonçalves Pina
- Anaïs Bidiville
- Koffi Sitou Hor-Afemenusui
- Chams Moughnime

### Commission de recours en matière d'impôts communaux

- Yves Diserens
- Roland Bucher
- Sébastien Pedroli
- Alexander Berchtold
- Monica Huonder Berthoud

ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
– PROMOTION ÉCONOMIQUE –  
FINANCES (Eric Küng)

### COREB

Comité du bureau exécutif

- Eric Küng, Syndic

Assemblée

- Monique Picinali, Municipale

Commission transport-mobilité

- Monique Picinali, Municipale

Commission déchets

- Jacques Henchoz, Municipal

### ARBV (Association Région Broye-Vully)

- Eric Küng, Syndic et président

Déléguée à l'assemblée générale

- Monique Picinali, Municipale

Comité des Syndics du district

- Eric Küng, Syndic

### CIP (Caisse Intercommunale de Pension)

Déléguée et Délégués de l'employeur

- Eric Küng, Syndic
- Jacques Henchoz, Municipal
- Monique Picinali, Municipale

### Commission cantonale des horaires

Délégués

- Jean-Daniel Addor
- Jacques Sauterel

### ASIC (Association pour la sauvegarde des intérêts des communes riveraines de l'aérodrome de Payerne)

- Eric Küng, Syndic

### Société de Développement Délégué

- Eric Küng, Syndic

### SIC (Société Industrielle et Commerciale)

Délégué

- Eric Küng, Syndic

Suppléante

- Monique Picinali, Municipale

Membre du Comité

- Nicolas Gelmi

### swiss aeropole SA

Conseil d'administration

- Eric Küng, Syndic
- Monique Picinali, Municipale

### Fondation Jean Jacquenod – Orgue Ahrend

- Eric Küng, Syndic

### Fondation des logements protégés

- Eric Küng, Syndic

### Commission d'estimation des immeubles

Délégué

- Eric Küng, Syndic

Suppléants

- Edouard Noverraz, Municipal
- Toni Schroeter, chef de secteur Police des constructions

### Commission d'impôt du district

Délégués

- Eric Küng, Syndic
- Nicolas Schmid, Municipal

Suppléant

- Jacques Henchoz, Municipal

**Coopérative Cité Derrière**

## Délégué

- Eric Küng, Syndic

POPULATION – SANTE - CULTURE  
(Edouard Noverraz)

**ARAS Broye-Vully**

## Président au Comité de direction

- Edouard Noverraz, Municipal

## Délégué à l'assemblée générale

- Nicolas Schmid, Municipal

**Comité de direction des régions  
(RAS)**

## Délégué

- Edouard Noverraz, Municipal

## Réseau Santé Nord Broye

- Edouard Noverraz, Municipal

**Commission de construction  
des EMS**

## Délégué

- Edouard Noverraz, Municipal

**ABSMAD**

## Comité de direction

- Edouard Noverraz, Municipal

**Plan pandémie, responsable**

- Edouard Noverraz, Municipal

**Plan canicule, responsable**

- Edouard Noverraz, Municipal

**ARAJ Broye**

## Comité de direction

- Edouard Noverraz, Municipal

Déléguée et délégué de la  
Municipalité

- Nicolas Schmid, Municipal
- Monique Picinali, Municipale

Déléguées et Délégués du Conseil  
communal

- Alain Michel
- Cédric Rapin
- Catarina Gonçalves Pina
- Laura Macchia
- Ginette Ozelle
- Chams Moughnime

**Commission culturelle**

## Délégué de la Municipalité

- Edouard Noverraz, Municipal

## Délégué du Conseil communal

- Logan Duc

## Autres membres

- Thierry Romanens, Président
- Josiane Perrier, Vice-présidente
- Jérémy Saugy, Secrétaire
- Gérald Etter, Caissier
- Daniel Jan
- Philippe Budry
- Jennifer Van Nieuwenhuyze

**Ludothèque la Marotte**

## Délégué

- Damien Wirths, Chef de service  
Population

**Association Passeport-Vacances**

## Délégué

- Damien Wirths, Chef de service  
Population

**Commission communale  
Suisse – Immigrés (CCSI)**

- Edouard Noverraz, Municipal
- Jean-Claude Villiger
- Cátia Pires Vieira
- Malgorzata Binggeli
- Monica Huonder Berthoud
- Lionel Chevalley
- Hélène Lelièvre
- Marie Sottas
- Pascal Tettamanti

- Vincent Gaillard
- Joachim Da Fonte
- João Pedro Magalhães
- André Pereira
- Qerim Sadikaj
- Mehdi Shahini
- Aysel Argin
- Amal Ali
- Aydin Sincar

**Commission communale contre  
le harcèlement de rue**

- Edouard Noverraz, Municipal
- Malgorzata Binggeli
- Pascal Savary
- Yannick Moser
- Emilie Losey
- Loraine Coquoz, association Mille  
sept sans
- Anouk Spicher-Thommen, Vogay

**Fondation Cherpillod**

## Membre du Conseil de Fondation

- Edouard Noverraz, Municipal

**Commission consultative de  
circulation**

- Edouard Noverraz, Municipal
- Bertrand Sauterel, Chef de  
service Urbanisme, mobilité et  
environnement
- Stéphane Savary, Chef de secteur  
Sécurité publique
- Martial Savary
- Timour Luisier
- Alexander Berchtold
- Monica Huonder Berthoud

**SDIS Broye-Vully (Service de  
Défense Incendie et de Secours)**

## Comité de Direction

- Edouard Noverraz, Municipal

## Conseil intercommunal

- Nicolas Schmid, Municipal et  
président
- Delphine Morisset

## ORPC Broye-Vully (Office Régional de la Protection Civile)

### Comité de Direction

- Edouard Noverraz, Municipal

### Conseil intercommunal

- Nicolas Schmid, Municipal

INFRASTRUCTURES – TRAVAUX PUBLICS – ENERGIE (Jacques Henchoz)

## Payerne Energies SA

### Conseil d'Administration

- Eric Küng, Syndic
- Jacques Henchoz, Municipal

## Conseil exécutif de l'Entente intercommunale d'exploitation des eaux de La Praz (Montagny)

- Jacques Henchoz, Municipal
- Eric Küng, Syndic
- Monique Picinali, Municipale

## Association Intercommunale des Eaux du Puits de la Vernaz (AIEPV)

### Comité de direction

- Jacques Henchoz, Municipal
- Monique Picinali, Municipale

### Conseil intercommunal

- Marcel Savary
- Serge Grognoz
- Michael Marguet
- Nicolas Gelmi

## Association intercommunale de l'EPARSE

### Comité de direction

- Jacques Henchoz, Municipal
- Monique Picinali, Municipale

### Conseil intercommunal

- Nicolas Schmid, Municipal
- Eric Küng, Syndic (suppléant)

- Xavier Prudhomme
- Serge Grognoz
- Michael Marguet
- Stéphanie Savary

## Groupement forestier Broye-Vully

### Comité de direction

- Jacques Henchoz, Municipal

### Déléguée municipale à l'assemblée générale

- Monique Picinali, Municipale

## SAIDEF, Conseil d'administration

- Jacques Henchoz, Municipal

## CCSPA (Association intercommunale du Centre de Collecte de Sous-Produits Animaux)

### Comité de direction

- Jacques Henchoz, Municipal

### Déléguée à l'assemblée générale

- Monique Picinali, Municipale

## Copropriété des forêts des Hameaux

- Jacques Henchoz, Municipal

URBANISME – MOBILITE - ENVIRONNEMENT (Monique Picinali)

## CUAP (Commission d'Urbanisme, d'Architecture et du Paysage)

- Monique Picinali, Municipale
- Bertrand Sauterel, Chef de service Urbanisme, mobilité et environnement
- Colette Ruffieux-Chehab, architecte
- Adrian Kramp, architecte
- Bruno Marchand, architecte-urbaniste
- Jean-Yves Le Baron, architecte-paysagiste

## Comité de Pilotage du Plan Directeur Communal

- Eric Küng, Syndic
- Monique Picinali, Municipale
- Jacques Henchoz, Municipal
- Bertrand Sauterel, Chef de service Urbanisme, mobilité et environnement
- Ekrem Azemi
- Logan Duc
- Malgorzata Binggeli
- Stéphanie Savary
- Christel Losey Mosimann

## Commission du Plan d'Affectation communale (PAcom) et Commission de Mobilité

- Stéphanie Savary
- Christian Marguet
- Serge Grognoz
- Dominique Gilliland
- Martial Savary
- Estelle Babey Martin
- Rémy Gilliland
- Alexandre Ghiraldi
- Jean-Claude Villiger

## Commission de construction et de salubrité

- Hugo Pachoud, Président
- Yves Diserens
- Michael Marguet
- Philippe Savary
- Arul Ratnam, médecin
- Ludovic Ney
- Edgar Savary
- Ilona Losey, adjointe technique au service Urbanisme, mobilité et environnement, secrétaire

**FOREMS (Formation et rencontre établissement médico social)**

## Comité de direction

- Monique Picinali, Municipale
- Christian Gauthier
- Yannick Moser
- Monica Huonder Berthoud

## Déléguées et Délégués à l'assemblée générale

- Charlène Padoan
- Aurélie Meylan
- Roland Bucher
- Laura Macchia
- João Carlos Sà
- Cátia Pires Vieira
- Delphine Morisset
- Sandra Savary
- Bernard Vonnez
- Nicolas Gelmi

BÂTIMENTS – FORMATION – SPORTS  
(Nicolas Schmid)**ASIPE (Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs)**

## Comité directeur

- Nicolas Schmid, Municipal

## Conseil intercommunal

- Monique Picinali, Municipale

## Déléguées et Délégués

- Jean-Claude Villiger
- Dominique Gilliand
- Quentin Guisolan
- Alexandre Godel
- Yves Vodoz
- Carole Marmy
- Anaïs Bidiville
- Yannick Moser
- Serge Grognoz
- Luis De Maria Franco
- Malgorzata Binggeli

- Sandra Savary
- Emilie Losey
- Rafael Donadello
- Chams Moughnime

**Conseil du GYB**

## Délégué

- Nicolas Schmid, Municipal

**Association Centre de Vie Infantile « Les Passerelles »**

## Déléguée et Délégué au comité

- Nicolas Schmid, Municipal
- Aurélie Meylan

**Conservatoire de Musique de la Broye**

## Délégué au comité

- Nicolas Schmid, Municipal

**ASAP (Association du Site de l'Abbatiale de Payerne)**

## Délégués au comité

- Nicolas Schmid, Municipal
- Edouard Noverraz, Municipal

**USL (Union des Sociétés Locales)**

## Délégué

- Nicolas Schmid, Municipal

## Suppléant

- Edouard Noverraz, Municipal

**Comité de l'Association pour la restauration de l'Abbatiale**

## Délégué

- Nicolas Schmid, Municipal

**Association Touristique de la Broye**

- Nicolas Schmid, Municipal

**Société coopérative Piscine-Camping de Payerne**

## Délégué au Comité de direction

- Eric Küng, Syndic

## Délégué au Conseil d'administration

- Nicolas Schmid, Municipal

## 2.8 Votations - élections

Retrouver les résultats des élections sur [vd.ch](http://vd.ch).

# 3. Municipalité



### 3.1 Composition / organisation

#### Bureau jusqu'au 30 juin 2024

##### Président

- Monsieur Eric Küng, Syndic

##### 1<sup>er</sup> Vice-président

- Monsieur Jacques Henchoz, Municipal

##### 2<sup>e</sup> Vice-présidente

- Madame Monique Picinali, Municipale

##### Secrétaires

- Madame Cynthia Thöny, Secrétaire municipale
- Madame Céline Combremont, Secrétaire municipale adjointe

#### Bureau depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024

##### Président

- Monsieur Eric Küng, Syndic

##### 1<sup>ère</sup> Vice-présidente

- Madame Monique Picinali, Municipale

##### 2<sup>e</sup> Vice-président

- Monsieur Edouard Noverraz, Municipal

##### Secrétaires

- Madame Cynthia Thöny, Secrétaire municipale
- Madame Céline Combremont, Secrétaire municipale adjointe

### 3.2 Séances

En 2024, la Municipalité a tenu 46 séances ordinaires, chaque mercredi matin durant lesquelles elle a traité environ 2'365 points.

Elle s'est réunie également à 7 reprises afin de parler de sujets spéciaux et fixer des objectifs lors de séances stratégiques.

Elle a rencontré les Syndiques et Syndics des Communes de l'ASIPE et de l'ASIEGE lors de deux séances ceci afin de parler de dossiers communs.

Enfin, l'Exécutif communal s'est mis au vert durant 2 jours en compagnie des Cheffes et Chefs de services dans les locaux de swiss aeropole SA afin de discuter du suivi budgétaire et d'arrêter certains choix en relation avec l'établissement du budget de fonctionnement

2025. Le planning des préavis 2024 à 2026 a également été abordé, tout comme les nouveaux postes et la masse salariale 2025.

### 3.3 Programme de législature

La Municipalité a élaboré un programme de législature qu'elle a adopté le 16 mars 2022 et présenté publiquement le 4 avril 2022.

L'Exécutif s'y est référé tout au long de l'année 2024 afin de mettre en place diverses planifications de stratégies ou d'investissements.

### 3.4 Représentations et délégations

La Municipalité a assisté, in corpore ou en délégation, à divers congrès, manifestations, assemblées en tout genre, tant à Payerne qu'à l'extérieur, notamment :

- les visites aux nonagénaires de l'année ;
- les réceptions des sociétés locales à la cave ;
- la réception officielle lors des Brandons ;
- le repas avec les anciens membres de la Municipalité ;
- le repas du personnel communal à la retraite ;
- la réception des nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens ;
- le prologue du Tour de Romandie ;
- la journée des Communes du district de la Broye-Vully à Dompierre VD ;
- la journée des Communes vaudoises à Aigle ;
- la Fête de la São Tomé à Mira au Portugal ;
- la Fête nationale organisée par la Société de Développement sur la Place du Marché ;
- la réception officielle lors du Tirage ;
- la sortie des seniors ;
- la réception des nouvelles habitantes et nouveaux habitants et la Fête multiculturelle ;
- la réception du Comité de Jumelage Payerne – Parayle-Monial dans le cadre de la Route du Moût ;
- la participation à la plantation de l'arbre des 7 ans ;
- le Comptoir de Payerne ;
- la participation au forum économique broyard ainsi qu'à différents repas de soutien ;
- la participation aux nombreuses manifestations traditionnelles ou divers évènements uniques, qui ont animé la Ville de Payerne tout au long de l'année 2024.

### 3.5 Visite préfectorale

Conformément aux dispositions de l'article 141 de la Loi sur les Communes, Madame la Préfète du district a procédé le lundi 20 janvier 2025 à la visite annuelle de l'Administration communale. Le contrôle effectué par Madame la Préfète a permis de constater la très bonne tenue des différents registres de l'année 2024.

Lors de cette matinée, Madame la Préfète a rencontré la Municipalité in corpore, le Président du Conseil communal, la Secrétaire municipale et la Cheffe de service Finances afin d'aborder différents points en relation avec le fonctionnement de l'Administration communale.

## 4. Administration générale, promotion économique, finances, informatique et vignes



L'année 2024 a été une année très mouvementée. L'administration a dû revoir son organisation afin de répondre au mieux aux différents services communaux ainsi qu'à la population avec un effectif diminué. Avec les départs à la retraite et les nouveaux postes créés, le secteur des ressources humaines a été fortement sollicité. Le secteur communication et affaires juridique a pris ses marques et s'est organisé pour répondre aux différents secteurs ou services.

Les ventes de terrains prévues dans le secteur des Rives de la Broye ne se sont pas concrétisées car il a fallu attendre le nouveau Plan de Quartier de la Coulaz 2 et la décision de l'association FOREMS pour l'achat du terrain et la construction de l'EMS.

Du côté d'Aéropôle II, les ventes de deux terrains sont dans l'attente du dépôt des permis de construire, ce qui devrait être finalisé en 2025. La société Destinus a finalisé son site de test pour les moteurs à hydrogène.

En 2024, la Municipalité a présenté au Conseil communal une vision du futur développement des zones Aéropôle I et II et en parallèle, une proposition de financement de ce développement en mettant l'accent sur le droit de superficie et non la vente de terrain. Cette vision permettra à la Commune de garder la maîtrise du sol pour les générations suivantes.

2024 a été une année de discussions et de tractations entre les communes riveraines de l'aérodrome et le Département Fédéral de la Défense concernant les nuisances du futur avion de combat, le développement économique et des places de travail dans notre région. Une convention a été signée et la Confédération reconnaît le bienfondé de la demande.

Le chauffage à distance continue de se développer et les perspectives futures sont très positives. Il est impératif de pouvoir construire la centrale de chauffe ce qui permettrait de supprimer les centrales provisoires.

La sécurité informatique est un point essentiel pour le bon fonctionnement de la Commune. Le secteur Informatique travaille d'arrache pied et met tout en oeuvre pour éviter des perturbations et permettre aux collaboratrices et collaborateurs de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Au niveau viticole, l'année 2024 n'a pas été des plus faciles. Les conditions climatiques ont favorisé le développement de la maladie ce qui a provoqué l'utilisation de traitements supplémentaires. Malgré les risques liés au climat, la vision de passer à une culture biologique reste toujours d'actualité.

En lien avec la fonction de Syndic, les relations avec les associations intercommunales et intercantionales (ARBV, COREB) sont primordiales ainsi que la participation aux séances et commissions cantonales et à la participation à l'UCV (Union des Communes Vaudoises).

Eric Küng

## 4.1 Greffe municipale

A la frontière entre la politique et l'administratif, chargé notamment de la liaison et de la coordination entre la Municipalité, le Conseil communal et les divers services communaux, le Greffe municipal a procédé à de nombreuses tâches réparties entre divers secteurs. Les activités à relever pour l'année 2024 sont les suivantes :

- gestion des demandes de matériel et prestations pour des manifestations sur le territoire communal : 105
- organisation de réceptions et/ou évènements internes : 18
- rédaction de correspondances municipales : 1'170
- suivi des tâches découlant des séances de Municipalité auprès des services : 984
- mise en place d'un nouveau processus interne pour le traitement des demandes de licences pour établissements publics
- réflexion sur la mise en place de processus afin d'améliorer l'efficacité et la qualité du service à la population.

Dans le but de revoir son organisation, le secteur Greffe municipal a réalisé une statistique sur deux mois afin de déterminer le nombre de services à la population délivrés. Cela représente une moyenne de 12 visites au guichet et de 26 réceptions téléphoniques par jour.

La réorganisation du secteur, suite à la reprise du secrétariat des services techniques, suit son cours avec objectifs d'optimisation :

- sur la distribution des charges de travail entre les collaboratrices ;
- sur les standards de qualité ;
- sur les délais de réponses ;
- sur le niveau d'autonomie des réponses du secteur afin de décharger les spécialistes et ce sur l'ensemble des prestations communales.

Une collaboratrice du secteur a participé activement à l'organisation du Village payernois du slowUp, en faisant partie du Comité d'organisation.

La Secrétaire municipale a, quant à elle, pris part au Comité d'organisation du Prologue du Tour de Romandie qui a eu lieu le 23 avril 2024 à Payerne. Elle a également rejoint le Comité de l'Association Vaudoise des Secrétaires Municipaux, représentant une quinzaine de séances par année.

## 4.2 Promotion économique

Durant l'année 2024, des tractations avec plusieurs prospects ont aussi eu lieu.

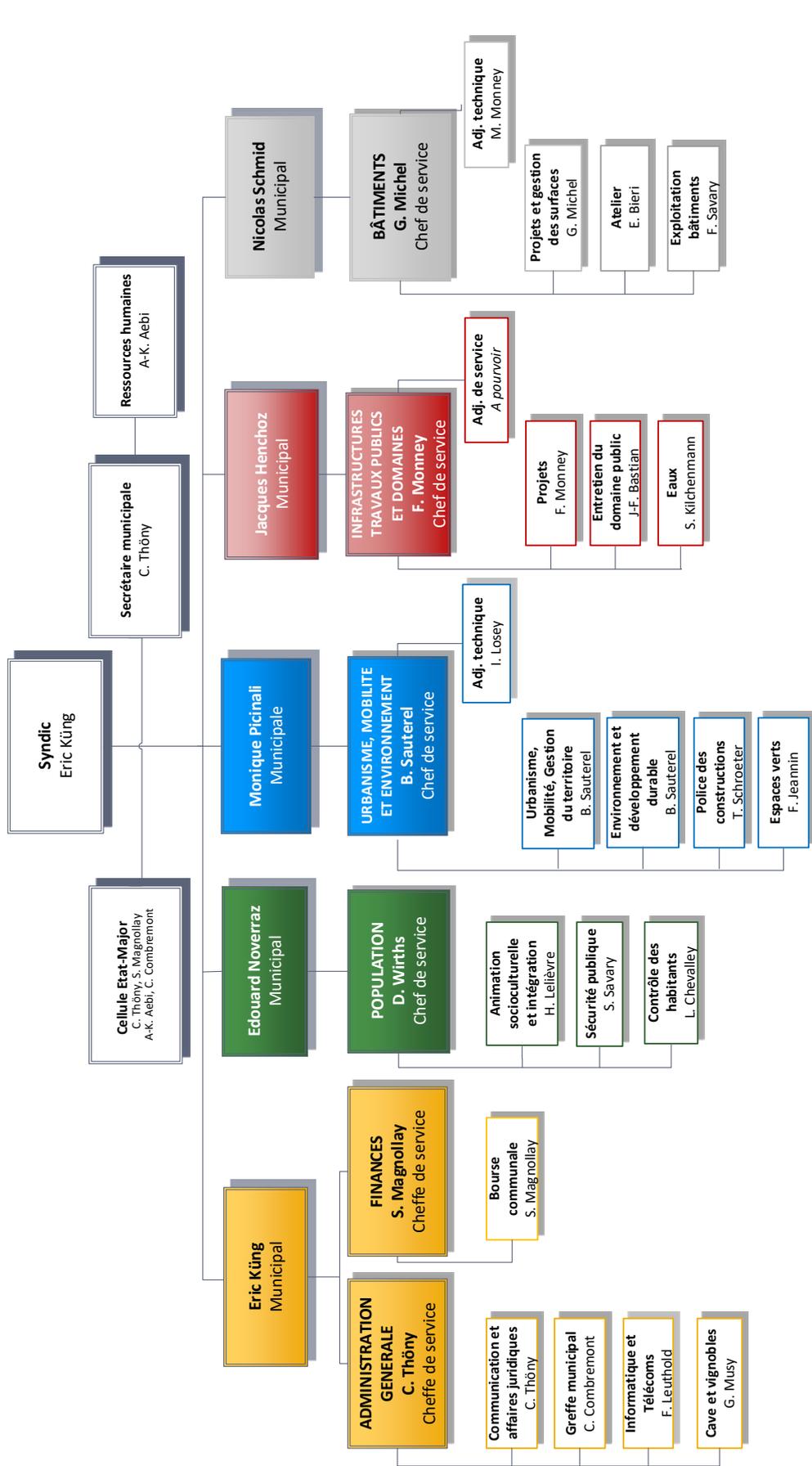
### Opérations immobilières en 2024

Opérations	Augmentation de surface	en m <sup>2</sup>
Cession gratuite du propriétaire de la parcelle RF n°1926	Le Sansui	301 m <sup>2</sup>
Cession gratuite du propriétaire de la parcelle RF n°5541	Impasse des Iris	512 m <sup>2</sup>
<b>Total des acquisitions</b>		<b>813 m<sup>2</sup></b>

4.3 Ressources humaines

Organigramme

**ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE PAYERNE**  
Services-secteurs au 31.12.2024



**Rapport de gestion du personnel communal 2024**

**Effectif du personnel communal et principaux indicateurs de gestion**

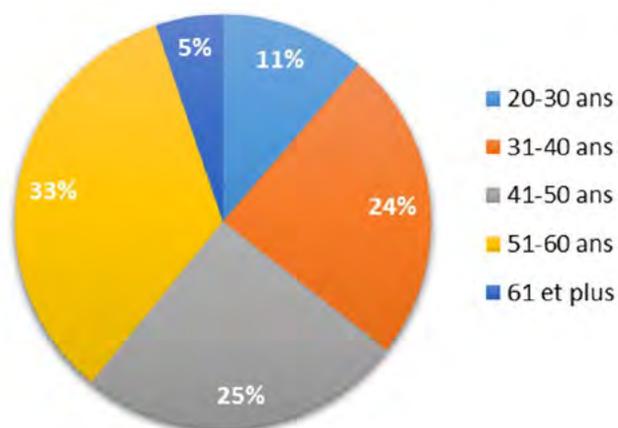
Au 31 décembre 2024, l'effectif communal soumis au Règlement du personnel était de 120 postes, pour un équivalent plein temps de 100.7. Comparativement au 31 décembre 2023, le nombre de poste a augmenté de 1 poste (119 au 31 décembre 2023). L'effectif global a évolué à la hausse de 0.3 ETP (100.4 ETP en 2023).

La réorganisation de l'administration communale entreprise en octobre 2023 a eu pour effet des réaffectations et des transferts d'effectifs entre services. De plus certains ajustements ou réorientations de postes ont également eu un impact sur la gestion des effectifs. Au 1<sup>er</sup> décembre 2024, le secteur Assainissement a été intégré au secteur de l'Entretien du domaine public suite au départ à la retraite du chef de secteur. Le poste de responsable de l'Assainissement n'a en effet pas été reconduit dans la perspective de l'externalisation de la Step communale dans la future Step régionale de l'Eparse.

Les services des ressources humaines constatent que la gestion des effectifs par fichier excel devient insuffisant pour suivre correctement les dotations, tenant compte également d'une individualisation croissante des postes. La poursuite du développement d'un système d'information des ressources humaines devient plus que nécessaire afin de garantir le suivi des dotations.

**Indicateurs de gestion**

**Structure des âges**

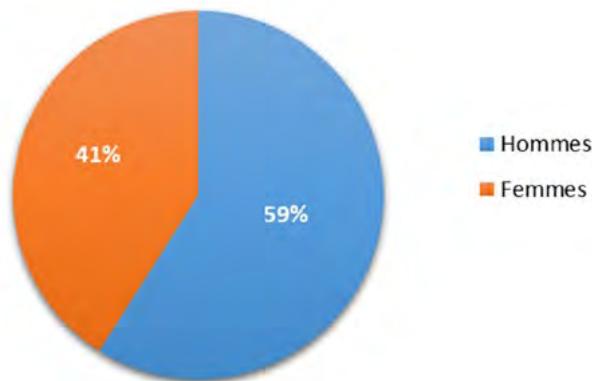


L'âge moyen du personnel maintient sa tendance à la baisse et se situe à 37.74 contre 42.57 en 2023 et 44.7 en 2022. L'âge médian se situe à 45 ans. Les collaboratrices et collaborateurs âgés entre 20 et 40 sont en progression et représente 34 % du personnel. La catégorie des 51

et plus demeure toutefois une part importante du personnel avec une proportion de 38 % (43 % en 2023).

La déperdition des savoir-faire et des connaissances spécifiques avec le départ à la retraite de la génération baby-boomer est un point d'attention constant. Cela nécessite une bonne anticipation afin de permettre la transmission des connaissances et la continuité des savoir-faire.

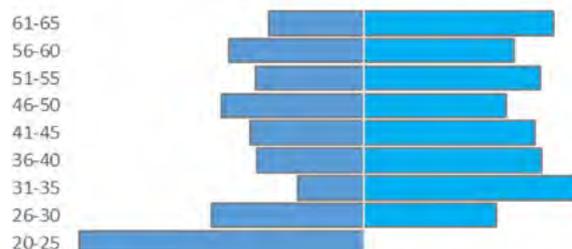
**Répartition homme/femme**



La proportion du personnel féminin au sein de l'effectif communal est en augmentation et se situe à 41 % (39 % en 2023). Cette diversité de genre s'observe notamment dans les services techniques avec une féminisation des postes requérant des compétences métier techniques.

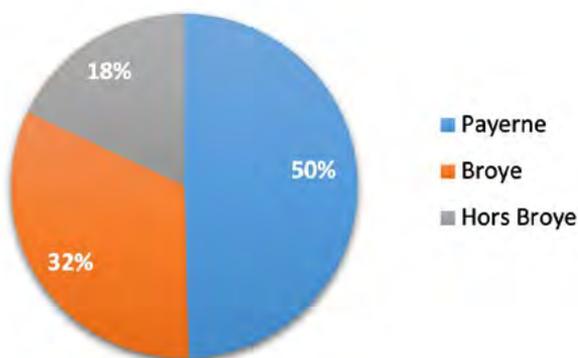
Le nombre de femmes cadres est resté stable avec un taux de 26 %, soit 5 cadres femmes sur 19. Les mesures incitatives décidées par la Municipalité en été 2022 visant à promouvoir l'accès des femmes aux postes à responsabilités et favoriser la mixité dans les équipes ont commencé à produire leurs effets. Toutefois, la taille de l'administration communale limite les opportunités de carrière maintenant de fait un certain plafond de verre.

**Pyramide des âges**



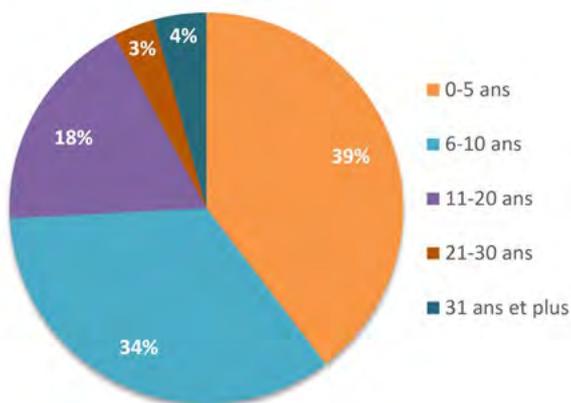
La pyramide des âges continue de montrer un recul du nombre de femmes entre 31 et 45 ans comparativement aux hommes. Les femmes sont bien représentées en début de carrière jusqu'à 30 ans puis dans le dernier tiers de carrière (46 ans et plus). Les mesures visant à faciliter la conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée, notamment pour les collaboratrices et collaborateurs ayant des responsabilités familiales, est à poursuivre et à renforcer sur la durée, pas uniquement au sens de la rétention des collaboratrices mais également dans la capacité de l'administration à attirer des employées se situant dans cette tranche d'âge.

**Lieu de résidence**



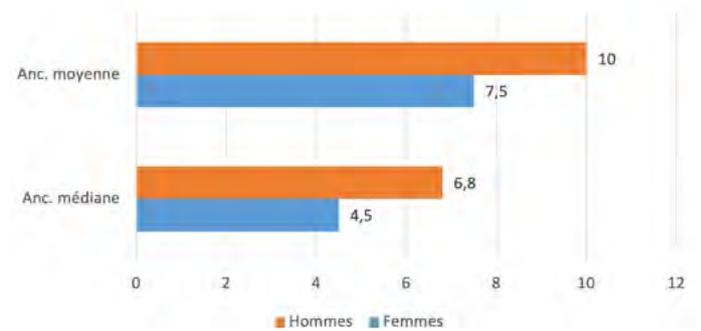
50 % du personnel habite la Commune de Payerne et 8 collaboratrices ou collaborateurs sur 10 dans la région de la Broye (82 %). Cette proportion reste stable depuis 2023. Bien que la proximité avec le lieu de résidence ne soit plus une obligation contractuelle, elle reste un critère d'exigence pour les fonctions qui requièrent une capacité d'intervention rapide, en particulier pour les services de piquet.

**Ancienneté**



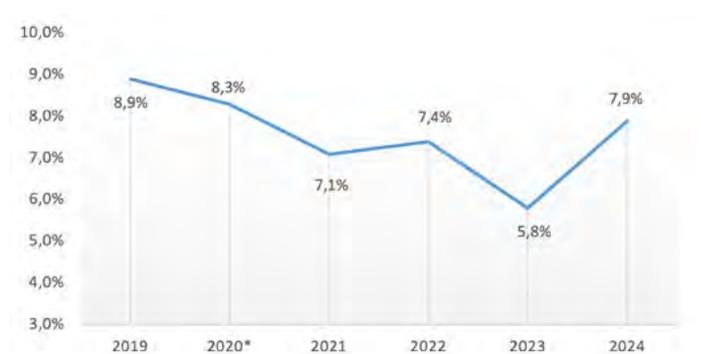
La durée moyenne des rapports de travail est de 8.3 ans, stable depuis 2023 (8.3 ans). L'ancienneté médiane est de 5.5 ans (6 ans en 2023 et 7 ans en 2022).

**Ancienneté selon le genre**



L'ancienneté par genre montre une différence de carrière entre les hommes et les femmes. Le genre demeure un facteur d'influence sur la carrière professionnelle au sein de la Commune, comme le montre la pyramide des âges.

**Taux de rotations 2019 - 2024**



En 2024, le taux de rotation du personnel s'est situé à 7.9 % (5.8 % en 2023 et 7.4 % en 2022). Ce taux comprend tous les départs de collaboratrices et collaborateurs durant l'année proportionnellement à l'effectif. Sur l'année, il y a eu 10 départs dont 1 départ à la retraite. La tendance vers plus de mobilité professionnelle s'observe globalement sur le marché du travail et traduit une évolution de la manière de concevoir une carrière professionnelle et d'appréhender la relation employé-employeur.

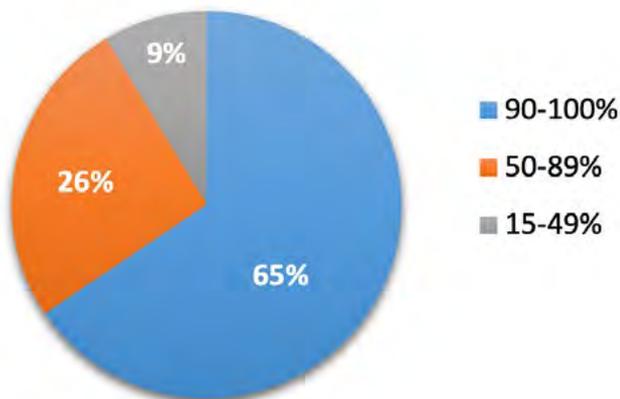
L'enquête suisse sur la population active (ESPA) de l'Office fédérale de la statistique montre qu'une personne sur 7 a changé d'emploi entre 2022 et 2023, soit 14.7 %. Les personnes actives entre 25 et 64 ans qui ont changé d'emploi en 2023 ont passé en moyenne 5.6 ans dans leur précédent poste.

L'administration communale s'adapte à cette nouvelle donne en terme de gestion des compétences, de rétention des savoir-faire et de gestion des potentiels.

	2019*	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de départ	8.9 %	8.3 %	7.1 %	7.4 %	5.8 %	7.9 %
Nb de départs	8	9	8	9	7	10
dont retraites	2	3	2	4	4	1

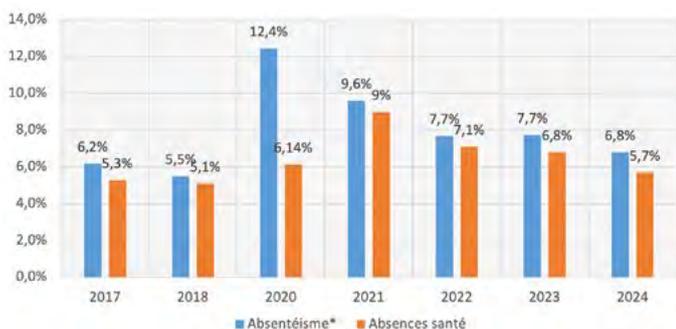
\* En 2019, le taux de départ inclut le transfert de 2 postes du Musée de l'Abbatiale vers l'association ASAP (nouvel employeur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020)

**Taux d'activité**



**Taux d'activité :** 65 % du personnel travaille selon un temps d'occupation compris entre 90 et 100 % en légère diminution comparativement à 2023 (70 %). Les postes à temps partiels sont encore très majoritairement occupés par des collaboratrices. On observe cependant une demande croissante de collaborateurs qui souhaitent réduire le taux d'activité pour une meilleure conciliation vie professionnelle vie privée et ceci également dans des métiers traditionnellement occupés à plein temps.

**Evolution du taux d'absentéisme**



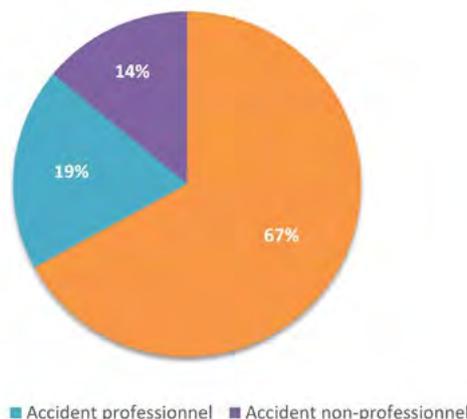
Les absences correspondent au temps qu'une personne n'a pas été à son travail, alors qu'elle aurait normalement

dû y être (maladie, accident, congé maternité, congé paternité, service militaire ou civil, PCI, congés usuels, obligations officielles, raisons privées ou familiales). Les vacances, les formations sur le temps de travail et les reprises d'heures supplémentaires ne sont pas comprises dans le taux d'absentéisme. En 2024, les heurs d'absences représentent une moyenne de 12.3 jours par collaboratrice ou collaborateur.

En 2024, le taux d'absentéisme global est de 6.8 % en baisse par rapport à 2022 et 2023 (7.7 %). Le taux d'absentéisme pour des raisons de santé est également en diminution par rapport à 2023 et plus largement depuis 2021. En 2024, il se situe à 5.7 % contre 6.8 % en 2023.

Il serait assurément prématuré d'en conclure que les démarches de sensibilisation et de prévention en matière de santé et de sécurité au travail produisent des effets concrets. Ces observations sont néanmoins un encouragement à poursuivre dans ce sens.

**Répartition des absences santé**



Les maladies constituent la part la plus importante du volume annuel des absences (67 % des absences santé), suivi des accidents non professionnels (19 %) et des accidents professionnels (14 %).

**Concept de santé et sécurité travail**

L'administration communale poursuit le développement et la mise en place de son dispositif de santé et sécurité au travail selon les principes directeurs et les objectifs définis avec la solution de branche l'Association suisse pour la sécurité au travail et la protection de la santé (STS).

En 2024, en partenariat avec la SUVA, la Commune s'est engagée à investir en faveur de la prévention en matière de protection de la santé, de sécurité au travail et durant les loisirs, en mettant en œuvre des campagnes de

prévention et des actions ciblées. Cette collaboration s'appuie sur une convention avec la SUVA d'une durée de 3 ans. Dans le cadre de ce partenariat, la SUVA nous accompagne et met plusieurs outils à disposition tels que des formations et ateliers à tarifs réduits, des campagnes de sensibilisation déployables à l'interne (affichettes, vidéos thématiques, etc.) et des conseils de spécialistes en prévention sur la base de nos statistiques.

En année 1, le plan d'action a visé à former les cadres et à les sensibiliser quant à leur responsabilité en matière de sécurité au travail et de protection de la santé qui sont des tâches de conduite. La seconde action a été d'organiser à l'interne des ateliers « Parcours d'embûches » pour la prévention des chutes et faux pas permettant de sensibiliser 75 collaboratrices et collaborateurs et contribuer à bâtir une culture de la sécurité. En effet, les chutes et faux pas sont la principale cause d'accident selon nos données statistiques, 50 % des causes accidents professionnels et 53 % des accidents dans les loisirs en 2023.

Le plan d'action se poursuivra en 2025 par des ateliers sur la thématique de l'ergonomie au poste de travail et la protection des yeux, respectivement 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> causes d'accident et d'atteinte à la santé.

### Recrutement du personnel

La Commune de Payerne reste un employeur attractif sur le marché du travail. Les ressources humaines ont traité durant l'année 611 postulations dont 238 candidatures spontanées.

Les ressources humaines ont procédé à 11 mises au concours pour des postes de droit public. Ces appels d'offres ont donné lieu à 373 candidatures, soit une moyenne de 33.9 postulations par poste.

Les canaux de recrutement restent similaires depuis plusieurs années avec un élargissement des canaux numériques au réseau social professionnel LinkedIn (page communale créée en 2024). Ces plateformes numériques ont l'avantage d'offrir une grande visibilité pour un faible coût.

Nous continuons à favoriser la gestion numérique des candidatures lesquelles génèrent un flux important de données afin de gagner en efficacité dans le traitement de chaque postulation.

Tous les postes ouverts ont été repourvus durant l'année, excepté un poste dont le recrutement a été relancé fin décembre.

Dans un contexte de marché du travail globalement pénurique en particulier dans certains secteurs d'activité, le secteur des Ressources humaines observe une concurrence tendanciellement plus marquée entre employeurs publics et privés. Si la sécurité d'emploi reste un argument en faveur d'un employeur public, il n'est plus suffisant pour se démarquer sur un marché du travail tendu. Les profils de spécialistes deviennent de plus en plus difficiles à recruter.

### Management des performances

Le secteur des Ressources humaines accorde une importance à la conduite des entretiens annuels d'évaluation. Chaque année, les cadres et les collaboratrices et collaborateurs doivent réaliser l'exercice qui est un outil de management important et une méthode efficace pour la gestion de la performance et l'obtention de plusieurs indicateurs tels que la satisfaction au travail, les besoins en formation, les aspirations professionnelles ou encore le climat de travail.

Après un pilote sectoriel réalisé en 2023, le processus d'évaluation a pu être entièrement digitalisé et les entretiens 2024 menés sur l'ERP Abacus.

### Responsabilité sociale

La Commune de Payerne assume sa responsabilité sociale et s'engage activement dans différentes mesures relatives au marché du travail en qualité d'entreprise partenaire. En collaboration avec les différents organismes œuvrant avec le service de l'Emploi de l'Etat de Vaud et les assurances sociales, elle accueille régulièrement des personnes en situation de recherche d'emploi ou de réorientation professionnelle pour des stages professionnels.

La Commune a ainsi accueilli plusieurs personnes pour des missions temporaires qui se sont déroulées dans des secteurs d'exploitation et des secteurs administratifs. La durée des mesures est habituellement de 6 mois. Les conditions cadres nécessaires à la mise en œuvre de ses différents stages sont la capacité d'accueil et d'encadrement des secteurs concernés mais également l'ouverture d'esprit, la motivation des services et des équipes à contribuer au retour à l'emploi des bénéficiaires en leur redonnant confiance et en leur permettant de mettre à niveau leurs compétences professionnelles.

### Formation continue et développement des compétences

La formation et le développement des compétences du personnel est une des priorités de la gestion des ressources humaines. Il est devenu crucial d'identifier et de développer les compétences nécessaires pour relever les enjeux de l'administration communale et maintenir des prestations publiques efficaces. En 2024, 314 actions\* de formations ont été menées dont 4 formations certifiantes (une est encore en cours et se terminera en 2025).

\* Par « action de formation », il faut comprendre une formation suivie par une collaboratrice ou un collaborateur. Un séminaire s'adressant à 12 collaboratrices et collaborateurs représente 12 actions

### Entreprise formatrice

Durant l'année 2023 - 2024, la Commune de Payerne a formé 11 apprenties et apprentis dans les métiers suivants : employé de commerce (4), agent d'exploitation (3), horticulteur (3), assistant socio-éducatif (1) et a accueilli un stagiaire 3 + 1. Au 31 juillet 2024, trois personnes en formation ont achevé avec succès leur formation en obtenant leur CFC et diplôme.

### Jubilair

En 2024, neuf collaboratrice et collaborateurs ont fêté un jubilé, marquant leurs années de service au sein de la Commune de Payerne. Il s'agit de Daniel Savary, Frédéric Pahud, Gérard Michel, Julien Pradervand et Cédric Baumgartner : 10 ans d'ancienneté, Nadia De Marco : 15 ans d'ancienneté, Toni Schroeter et Serge Duc: 25 ans d'ancienneté, Stéphane Kilchenmann : 30 ans d'ancienneté.

La Municipalité les remercie chaleureusement pour leur fidélité et leur engagement au service de la collectivité payernoise.



*Stéphane Kilchenmann, Toni Schroeter, Julien Pardervand, Nadia De Marco, Daniel Savary, Serge Duc, Frédéric Pahud (manque sur la photo : Cédric Baumgartner et Gérard Michel).*

Effectif

Services/Secteurs au 31.12.2024	Postes 2023	ETP 2023	Postes 2024	ETP 2024	Variation ETP 2023 - 2024	Pers. en formation	Remarques
<b>Administration générale</b>	15	11.55	15	11.35	-0.2	3	
Gestion de service et greffe municipal	6	4.4	6	4.2	-0.2	3*	Réduction de taux sur postes existants (- 0.2 ETP)
Communication et affaires juridiques	2	1.4	2	1.4	-		
Ressources humaines	1	1.4	1	1.4	-		
Informatique et télécoms	3	2.5	3	2.5	-		
Cave	3	1.85	3	1.85	-		
<b>Population</b>	20	15.72	21	16.89	1.17	2	
Gestion de service et Animation socioculturelle et intégration	5	3.45	5	3.65	0.2	1	Augmentation de taux sur poste existant (+ 0.2 ETP)
Contrôle des habitants	5	4.1	5	4.3	0.2	1	Transfert interne de 0.2 ETP (Sécurité publique au Contrôle des habitants)
Sécurité publique	10	8.17	11	8.94	0.77		1 ETP supplémentaire (conforme au budget) et ajustement de taux (- 0.03 ETP) patrouilleur
<b>Finances</b>	4	3.2	5	3.6	0.4	1	
Finances	4	3.2	5	3.6	0.4	1	0.4 ETP supplémentaire (conforme au budget)
<b>Urbanisme, mobilité et environnement</b>	32	30.2	15	13.4	-16.8	3	
Urbanisme, mobilité et environnement	4	3.1	3	2.1	-		Intégration poste SIT à la police des constructions
Police des constructions	3	2.9	4	3.9	1.0		Idem remarque ci-dessus
Entretien du domaine public	17	16.8	-	-	-16.8	1	Rattachement du secteur Entretien du domaine public au service Infrastructures, travaux publics et domaines
Espaces Verts	8	7.4	8	7.4	-	3	
<b>Infrastructures, travaux publics et domaines</b>	16	15.8	32	31.4	15.6	1	
Gestion et planification des infrastructures	3	2.8	3	2.8	-	-	
Entretien du domaine public			23	22.6	5.8	1	Réduction de taux sur poste existant (- 0.2 ETP) Intégration du personnel Assainissement au secteur (+ 6 ETP) Suppression d'un ETP Step (transfert vers Eparse)
Eaux	6	6	6	6	-	-	
Assainissement	7	7	-	-	-7.00	-	Intégration Assainissement à Entretien du domaine public
<b>Bâtiments</b>	32	23.9	32	24.05	0.15	2	
Projet et gestion des surfaces	5	3.6	5	3.6		-	
Exploitation bâtiments	22	15.8	22	15.95	0.15	2	Augmentation sur taux existant (+ 0.15 ETP) Prestations financées par tiers (ASIPE + EVAM)
Atelier	5	4.5	5	4.5	-		
<b>TOTAL</b>	<b>119</b>	<b>100.4</b>	<b>120</b>	<b>100.7</b>	<b>0.32</b>	<b>12</b>	* La ou le stagiaire 3+1 travaille par tournus dans les différents services de l'administration

**Mutations**
**Entrées**

Service	Poste	ETP	Date d'entrée
Administration générale	Juriste	0.4	1 <sup>er</sup> janvier 2024
Administration générale	Chargée de communication	1.0	1 <sup>er</sup> avril 2024
Finances	Chargée de projet	0.4	1 <sup>er</sup> août 2024
Population	Collaboratrice administrative au Contrôle des habitants	0.7	1 <sup>er</sup> octobre 2024
Population	Assistant de sécurité publique	1.0	1 <sup>er</sup> août 2024
Population	Animatrice socioculturelle	0.7	12 août 2024
Urbanisme, mobilité et environnement	Chef de service Urbanisme, mobilité et environnement	1.0	1 <sup>er</sup> février 2024
Urbanisme, mobilité et environnement	Horticulteur paysagiste	1.0	1 <sup>er</sup> octobre 2024
Infrastructures, travaux publics et domaines	Monteur en réseau d'eau	1.0	1 <sup>er</sup> juillet 2024
Infrastructures, travaux publics et domaines	Agent de propreté urbaine	1.0	1 <sup>er</sup> octobre 2024
Bâtiments	Aide-concierge	1.0	1 <sup>er</sup> janvier 2024

**Sorties**

Service	Poste	ETP	Date de sortie
Population	Animatrice socioculturelle	0.8	31 juillet 2024
Population	Animatrice socioculturelle	0.7	30 novembre 2024
Population	Collaboratrice administrative au Contrôle des habitants	0.8	31 août 2024
Infrastructures, travaux publics et domaines	Monteur en réseau d'eau	1.0	30 juin 2024
Infrastructures, travaux publics et domaines	Monteur en réseau d'eau	1.0	27 septembre 2024
Infrastructures, travaux publics et domaines	Agent de propreté urbaine	1.0	22 août 2024
Infrastructures, travaux publics et domaines	Chef du secteur Assainissement	1.0	30 novembre 2024
Infrastructures, travaux publics et domaines	Adjoint technique	1.0	30 novembre 2024
Urbanisme, mobilité et environnement	Horticulteur paysagiste	1.0	31 août 2024
Bâtiments	Agent d'exploitation bâtiments	1.0	30 mai 2024

## 4.4 Communication et Affaires juridiques

Le secteur Communication et affaires juridiques a été créé en début d'année 2024. Il emploie une Chargée de Communication et promotion à 100 % et un juriste à 40 %.

### Communication et promotion

Durant cette année 2024, la Commune a renforcé sa stratégie de communication en créant un poste dédié à ce domaine.

### Médias

Un suivi des demandes reçues des médias ainsi qu'une veille médiatique a été mise en place. Il a été répondu à 79 demandes des médias durant l'année 2024. La Ville de Payerne a été médiatisée plus de 90 fois.

17 communiqués de presse ont été diffusés et 2 conférences de presse ont été organisées.

### Réseaux sociaux

La Ville de Payerne est présente sur Facebook depuis 2021. En 2024, ses followers ont augmenté de 22.7 %, pour un total de 2'060 followers au 31 décembre 2024. 130 posts ont été publiés. Le canal Instagram a été lancé le 15 mai 2024. Il a rapidement rencontré un joli succès et atteint 678 followers au 31 décembre 2024. 34 publications ont été réalisées et 249 stories publiées. Les vidéos pour le lancement du skatepark ont amené beaucoup d'interactions.

Quant à LinkedIn, la Ville de Payerne a lancé ce réseau le 28 mai 2024. Au 31 décembre 2024, il comptait 542 abonnés pour un total de 23 publications. Cette plateforme est utilisée pour publier du contenu plus institutionnel ainsi que des offres d'emploi.

### Trait d'Union

Le journal officiel de la Commune le « Trait d'Union » est édité quatre fois par année. Il est distribué dans plus de 5'000 ménages payernois. Sa structure a été revue en incluant des rubriques bien distinctes permettant une meilleure lecture des informations.

### Site internet

De nouvelles pages ont été créées et des rubriques du site internet ont été revues afin d'offrir une meilleure compréhension des informations.

### Base de données photos

Une base de données photos au fil des saisons a été réalisée afin d'avoir des images de qualités pour alimenter les supports digitaux et papier.

### Evénements réalisés

Il a été mis en place conjointement avec les différents services des événements tels que la journée d'inauguration du nouveau skatepark au mois de juin, l'exposition du réaménagement du centre-ville et le déplacement de la Municipalité à Mira au mois de juillet, l'inauguration de la revitalisation de la Broye en septembre, les balades des nouvelles habitantes et nouveaux habitants en juin et septembre, les balades de découverte dans le cadre du réaménagement du centre-ville en octobre ainsi que la promotion des événements communaux tels que les marchés, la Payerne Morning Run, etc.

### Affaires juridiques

Avec la création d'un poste de juriste en début d'année, le secteur Communication et affaires juridiques a pu apporter un soutien aux différents services de la Commune. Son action a consisté à fournir des avis juridiques, à contrôler la conformité des documents administratifs et contractuels, ainsi qu'à accompagner les services dans l'application du cadre légal en vigueur.

Au fil des mois, le service a été sollicité et impliqué pour l'analyse et la rédaction d'avis de droit, d'analyses de règlements, conventions et autres actes officiels, garantissant leur adéquation avec le droit cantonal et fédéral. Il a également joué un rôle clé dans le conseil aux services communaux, en apportant des éclairages juridiques sur des dossiers variés.

Cette première année d'activités a permis d'optimiser la gestion des questions juridiques, contribuant ainsi à une organisation plus efficace et sécurisée sur le plan légal.

## 4.5 Informatique et télécoms

Le secteur a participé à des projets de différents services comme :

- la mise en place de barrière à la déchetterie avec lecture de plaques minéralogiques ;
- la gestion du système de refroidissement des cuves à la cave de Montagny ;
- la mise en réseau de différents systèmes de gestion de technique de bâtiments ;

- les transformations des installations d'alimentation électrique de la STEP et la mise en place d'un groupe de secours, automatisation du système de gestion du délestage électrique de la STEP ;
- la mise en place du guichet virtuel pour les subventions communales ;
- la participation à l'installation des afficheurs numériques frontaux dans les écoles et installations de bornes Wifi supplémentaires dans toutes les salles de classes.

## Projet de l'année

### Changement des composants de réseau, préavis n° 13/2023

Les composants de réseaux ont été changés durant le printemps 2024 et, si le personnel n'a pas remarqué de changements significatifs, garantissent une vitesse très élevée de transmission de données, une stabilité de fonctionnement et d'opération et une sécurité accrue.

## Projets en cours

### Cybersécurité

Les points suivants, ont entre autres, été entrepris ou se sont poursuivis pour améliorer la cybersécurité :

- mise en place d'un nouveau service de VPN plus stable, plus performant et plus sécurisé ;
- mise en place d'une nouvelle plateforme MDM pour la gestion des périphériques mobiles assurant une meilleure gestion des applications.

### Activités générales

- optimisation continue du système d'authentification à deux facteurs et déploiement sur toutes les plateformes critiques ;
- mise en service de nouveaux pare-feux pour la liaison sécurisée de la station de pompage en Vernez.

### Postes de travail

- optimisation de l'automatisation du contrôle et mise à jour des postes de travail (mise à jour permanente) ;
- augmentation graduelle de la longueur et complexité des mots de passe ;
- rappel régulier des bonnes pratiques de sécurité informatique (comportement, mot de passe, stockage des données, etc.) ;
- intégration des Windows 11.

### Serveurs et accès extérieurs

- optimisation de l'automatisation du contrôle et mise à jour des serveurs ;
- poursuite de la mise en place de micro-services (conteneurs) afin d'optimiser la sécurité d'accès aux applications compatibles (base de données, Cloud, etc.).

### Abacus Ressources humaines

Faisant suite au projet pilote de l'année 2023, les entretiens d'évaluations ont été réalisés de manière numérique dans Abacus dans le 2<sup>e</sup> semestre 2024. Les retours tant du personnel que de l'encadrement ont été très positifs.

### Plan Directeur Informatique

Suite au refus de postes supplémentaires par le Conseil communal fin 2023, le secteur Informatique s'est attelé à la rédaction d'un plan directeur informatique pour les années 2024 - 2027 regroupant tous les projets communaux ayant une implication informatique directe ou indirecte. Ce document a permis de mettre en lumière les ressources humaines nécessaires pour le secteur. Les postes retenus par le Conseil communal seront engagés dès 2025.

### Chiffres clé

Voici quelques chiffres représentant le réseau informatique de la Commune de Payerne à fin 2024 :

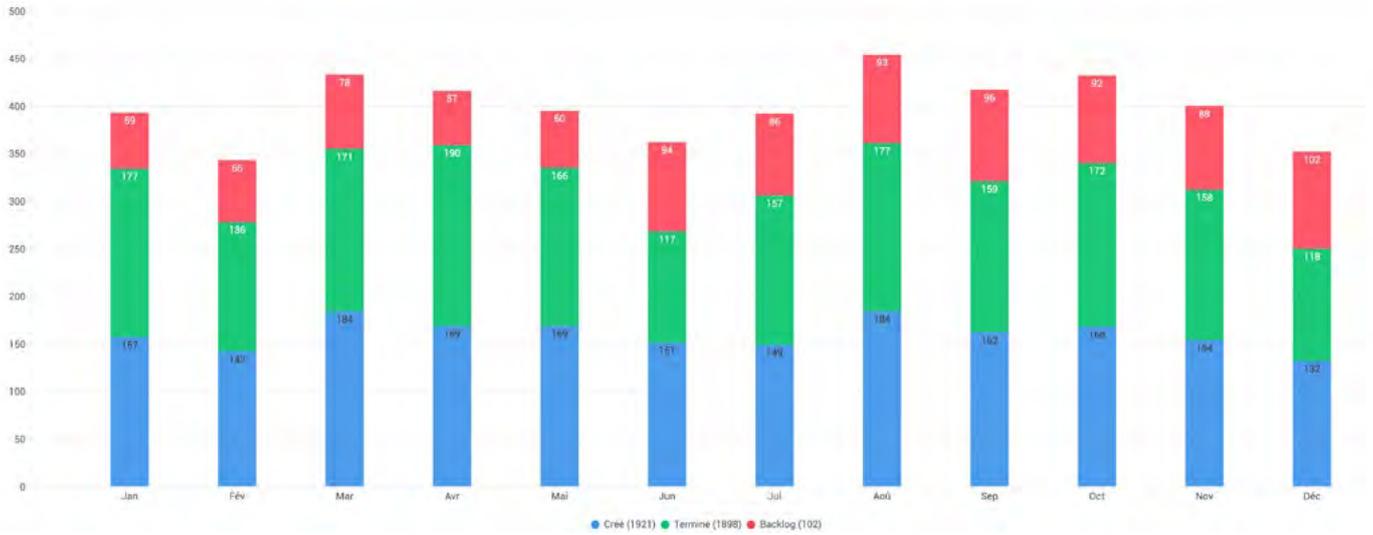
- Nombre de bâtiments en réseau : 36, y compris des sites comme le vignoble, les Cluds, les Centres de Vie Infantines Les Passerelles de Corcelles et Payerne, les SDIS de Valbroye et Avenches ;
- nombre de PC communaux et para-communaux en réseau : 220 (209) ;
- nombre de MAC scolaires en réseau : plus de 500 ;
- points d'accès WiFi : 245 (234) ;
- serveurs virtuels : 105 (89) (sur 4 serveurs physiques VMware ESXi) ;
- microservices (conteneurs docker) : 60 ;
- capacité totale de stockage physique : 30 TBytes.

Voici les principales statistiques représentant les tickets du support informatique pour l'année 2024.

Nombres de tickets totaux en 2024 :

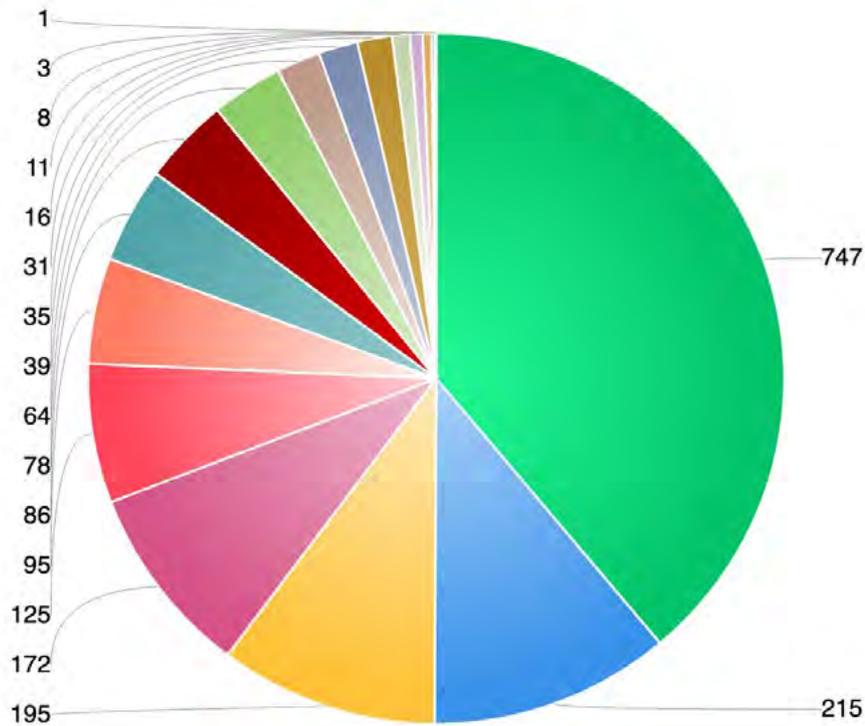
- Créés : 1'921
- Résolus : 1'899

### Répartitions des tickets 2024 par mois

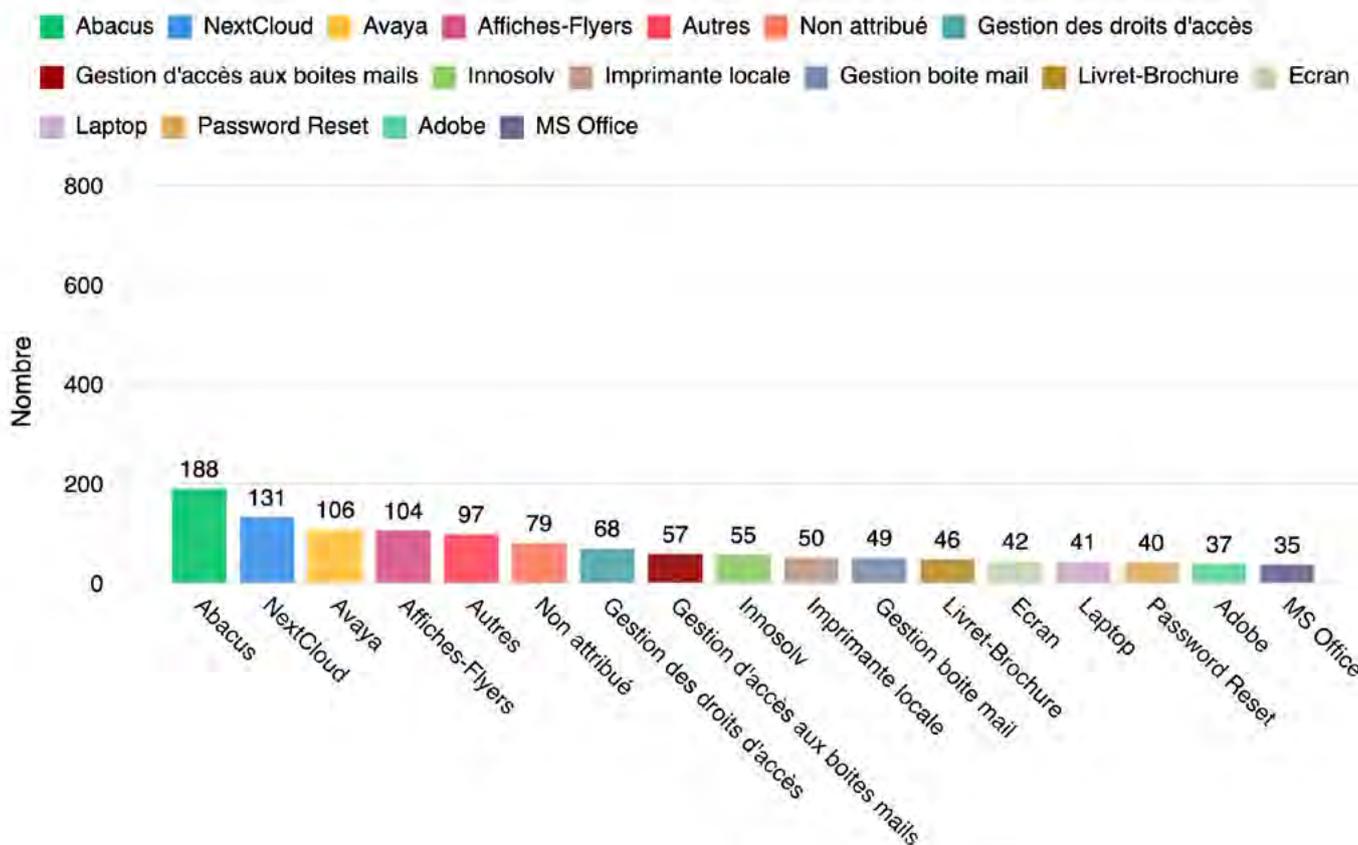


### Répartitions 2024 par catégorie

- Logiciels
- Impressions
- Téléphone
- User Administration
- Messagerie Exchange
- Réseau
- Ordinateur
- Desktop Hardware
- Printers
- Sécurité
- Internet
- Général
- Serveurs
- Non attribué
- Identité visuelle
- Prêt matériel
- Gestion de fichiers



Répartition 2024 par sous-catégorie



4.6 Finances

L'analyse du résultat des comptes de fonctionnement figure dans le fascicule distinct « Extrait des comptes 2024 », ainsi que dans le préavis n° 09/2025.

4.7 Caves et vignoble

Viticulture

L'année viticole 2024 a été difficile. Il y a eu beaucoup de pluie au printemps qui nous ont obligés à être vigilants vis-à-vis des maladies de la vigne, puis l'été a été sensiblement sec avec un ensoleillement correct, puis l'automne a été compliqué avec à nouveau beaucoup de précipitations. De ce fait, nous avons dû être attentifs à la pourriture grise. La récolte est tout de même arrivée à la cave en quantité et avec un taux de sucre adéquat.

La récolte a débuté le 24 septembre et s'est terminée le 15 octobre avec pratiquement 10'000 litres de chasselas en plus qu'en 2023.

Chasselas	Tour Bertholod	12'900	litres
	Château Montagny	18'000	litres
	Grand Champ Vieilles Vignes	3'500	litres
	Treize Vents	1'600	litres
		36'000	litres
Pinot Gris		1'200	litres
Sauvignon blanc		1'100	litres
Viognier		1'500	litres
Savagnin blanc		300	litres
Rosé de Gamay		3'200	litres
Pinot Noir		7'000	litres
Pinot Noir	Tour Bertholod	900	litres
Gamaret & Garanoir		3'200	litres
Merlot		2'900	litres
Cabernet Franc		300	litres
Cabernet Sauvignon		500	litres
<b>Récolte Totale</b>		<b>58'100</b>	<b>litres</b>

## Œnologie

En cave, la continuité est de mise. De nombreux essais ont à nouveau été mis en place pour amener plus de structure et de potentiel aux vins. Les macérations de peaux de raisins sur les vins blancs ainsi que des fermentations de vins rouges avec des grappes entières sont au centre des essais. Une grande diminution des intrants œnologiques est également une des priorités. Nous utilisons à présent uniquement des levures pour la fermentation et du soufre pour la stabilisation des vins. Ce sont les deux seuls produits œnologiques utilisés.

## Médailles 2024

- Label Or Terravin pour les 4 Chasselas ;
- Grand Prix du Vin Suisse : médailles d'or pour le Pinot Gris et d'argent pour le Partisseur rouge ;
- Mondial des Pinots : médailles d'argent pour le Pinot Noir et le Pinot Noir « Tour Bertholod » ;
- Mondial des Merlots : médaille d'or pour le Merlot.

## Résultat financier

Année	Chiffre d'affaires de la vente de vins en bouteilles (Fr.-)	Evolution du CA en %
Moyenne 2014 - 2019	525'747.-	
2020	532'277.-	1,23
2021	642'917.-	17,21
2022	707'311.-	9,10
2023	770'243.-	8,17
2024	750'502.-	-2,63

On constate sur ce tableau une très légère baisse (- 2.6 %) du chiffre d'affaires. Ce résultat peut être malgré tout considéré comme bon, étant donné qu'il s'agit du 2<sup>e</sup> plus haut total enregistré sur les 10 dernières années.

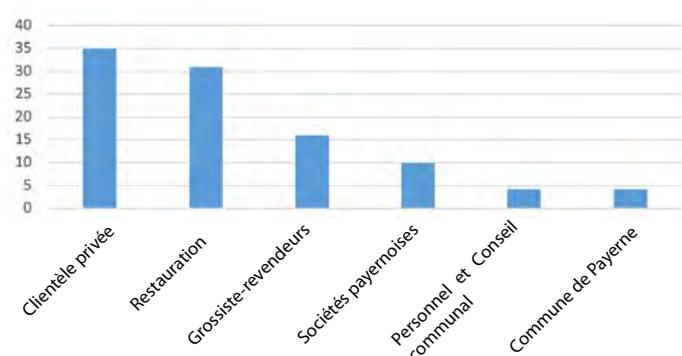
Nous avons toujours plus de clientèle privée et nous avons développé des partenariats avec 3 nouveaux restaurants en 2024. Ceci dit, le chiffre d'affaires a baissé. Il faut donc en conclure, qu'il y a toujours plus de clientèle pour un chiffre d'affaires quasiment équivalent.

% des ventes par catégorie de clientèle	
Clientèle privée	35
Restauration	31
Grossiste-revendeurs	16
Sociétés payernoises	10
Personnel et Conseil communal	4
Commune de Payerne	4

On peut également constater que les ventes se divisent sur plusieurs secteurs d'activité, ce qui est fort intéressant.

Il paraît nécessaire de rechercher un grossiste pour la distribution des vins, ceci au vu de la baisse dans le secteur.

## Répartition des ventes par catégorie de clientèle



## 5. Population, santé et culture



**Culture** : L'année écoulée a été riche en événements culturels à Payerne, avec une programmation variée qui a su séduire un large public. L'Abbatiale, véritable cœur culturel de notre Ville, a proposé une série d'activités qui illustrent la vitalité et la diversité de notre scène culturelle. Parmi les moments forts, elle a accueilli « CLUNY #TOUSCONNECTÉS », une exposition captivante qui a permis d'explorer les liens entre les différentes cultures et les traditions du passé. « L'Opéra de l'Impératrice » a été une performance novatrice qui a transporté le public dans un univers musical riche et émouvant. Finalement, la Fédération Européenne des Sites Clunisiens a célébré ses 30 ans. Cet événement a mis en lumière l'importance de Payerne dans le cadre du projet UNESCO, renforçant ainsi notre position en tant que site culturel d'importance.

La météo a été un défi constant tout au long de l'année, avec des événements extérieurs souvent perturbés par des conditions climatiques extrêmes. Des températures froides aux Brandons, un vent fou lors de la Braderie, des averses lors du Tirage et une Foire de la Saint-Martin enneigée, ces aléas n'ont pas entamé le moral des organisatrices et organisateurs et des participantes et participants. La détermination et la chaleur humaine ont prévalu, nous promettant des jours meilleurs.

La Place du Marché a vibré durant la période estivale avec des événements tels qu'un Red Pigs jubilaire, un succulent FoodTruck Festival, un pétillant MaltBroye, un tentaculesque 2<sup>e</sup> Poulpe Festival ou encore une diversifiée Fête multiculturelle.

Tous les rendez-vous habituels ou occasionnels continuent d'enrichir notre vie collective et de célébrer notre diversité. Nous sommes impatients de voir ce que l'avenir réserve et de continuer à bâtir une culture dynamique et inclusive au sein de notre Ville.

**Animation socioculturelle et intégration** : L'année a été marquée par des avancées significatives dans le domaine de l'animation socioculturelle et de l'intégration à Payerne. La collaboration fructueuse entre notre commune et celle de Mira, au Portugal, a abouti à la création d'un film intitulé « De la Mer à l'Abbatiale ». Ce projet, bilingue, a permis de recueillir des témoignages précieux sur le parcours d'intégration de notre communauté. Le vernissage officiel en juillet dernier, en bord de mer, a été un moment fort, favorisant des échanges humains enrichissants avec les autorités locales portugaises et la présence de la responsable du Bureau Cantonal de l'Intégration, qui a souligné l'importance de cette démarche. Les liens tissés et les moments partagés sont autant de preuves que l'animation socioculturelle est un moteur essentiel de notre cohésion sociale.

**Sécurité Publique** : L'une des initiatives phares de cette année a été l'engagement d'un 8<sup>e</sup> assistant de sécurité publique. Cette mesure a permis d'accroître notre présence sur le terrain, assurant ainsi une vigilance accrue et une meilleure réactivité face aux situations nécessitant une intervention rapide.

Le futur engagement d'un travailleur social de proximité (TSP) a été validé par le Conseil communal. Ce TSP jouera un rôle clé dans l'élargissement de la présence sur le terrain et dans le développement d'actions de prévention ciblées, notamment auprès des jeunes. Cette démarche proactive vise à créer un environnement sûr et favorable à son épanouissement.

Ces multiples efforts doivent continuer à porter leurs fruits et améliorer notre qualité de vie.

Edouard Noverraz

### 5.1 Contrôle des habitants et bureau des étrangers

La population ne cesse de s'accroître, les mouvements et mutations qui en découlent suivent la même courbe ascendante.

Nous constatons parallèlement une nette augmentation des personnes qui ne procèdent pas aux annonces légales ou qui font de fausses déclarations, ce qui peut aboutir à des condamnations pénales dans les cas les plus graves.

	2024	2023	2022	2021	2020
Annonces automatiques – Activités	52'386	47'865	34'438	37'002	9'779
Mutations et statistiques d'événements	92'255	78'609	78'527	70'011	68'510
Documents enregistrés	21'954	20'973	19'928	18'532	14'566
Documents délivrés/ envoyés	7'787	7'678	6'814	6'113	5'938
Demandes de renseignements	2'064	2'010	1'920	1'926	1'848

	2024	2023	2022
Arrivées	1'016	1'147	1'190
Déménagements	503	563	543
Départs	721	1'000	932
Cartes d'identité	266	286	313
Naissances	116	149	123
Mariages	89	83	76
Divorces	49	43	39
Décès	74	84	81

#### Accès aux guichets et prestations en ligne

En 2024, il y a eu 9'571 passages aux guichets du secteur. Cela représente une hausse de la fréquentation de 17 % depuis 2020. Ces chiffres ne correspondent pas au nombre de dossiers traités car un passage peut concerner plusieurs personnes. La durée de traitement des dossiers au guichet est également en hausse en raison de la complexité grandissante des situations de vie rencontrées par la population.

Sur l'année 2024, il y a eu en moyenne 49 passages par jour aux guichets, avec un pic atteint le jeudi 4 avril avec

95 passages. Malgré cette énorme fréquentation, les temps d'attente avant prise en charge sont raisonnables puisque 84 % des citoyennes et citoyens sont servis en moins de 6 minutes.

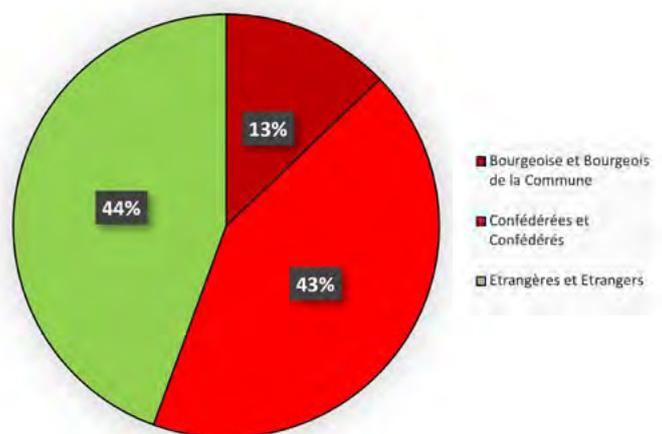
Une réflexion globale est menée afin de repenser l'accessibilité des guichets, de limiter les temps d'attente des citoyennes et citoyens, de favoriser un cadre serein et propice aux échanges. Une solution à l'étude est de bloquer des plages horaires qui seraient dévolues uniquement aux rendez-vous et de développer un guichet virtuel complet.

#### Quelques statistiques concernant la Ville

Population résidente permanente selon l'Ordonnance du 19 décembre 2008 sur le recensement fédéral de la population, au 31 décembre de chaque année

	2024	2023	2022	2021
Bourgeoise et Bourgeois de la Commune	1'388	1'369	1'394	1'429
Confédérées et Confédérés	4'618	4'620	4'704	4'738
Total population suisse	6'006	5'989	6'098	6'167
Etrangères et Etrangers	4'807	4'619	4'368	4'111
Total général	10'813	10'608	10'466	10'278

#### Population au 31 décembre 2024



#### Selon le sexe et la nationalité

	Hommes	Femmes	Total
Nationalité suisse	2'865	3'141	6'006
Nationalité étrangère	2'464	2'343	4'807

### Population étrangère, pays de provenance principaux

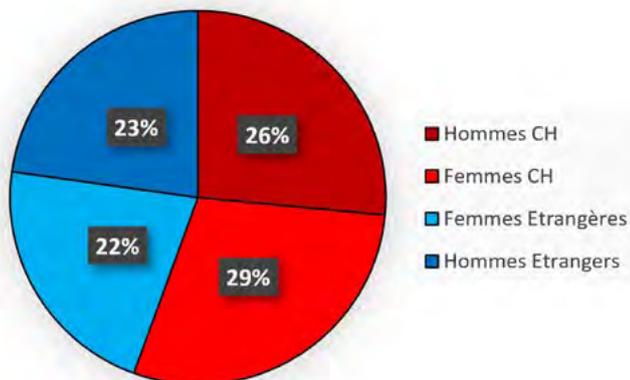
La population étrangère résidant à Payerne est composée de 2'818 ressortissantes et ressortissants de l'UE/AELE (58.6 %) et de 1'989 ressortissantes et ressortissants d'États tiers (41.4 %). Le Portugal est toujours la nation la plus représentée, représentant 35.7 % de la population étrangère totale.

Pays	Nombre
Portugal	1'738
Kosovo	587
Italie	344
France	331
Espagne	148
Ukraine	141
Autres nations	1'518
Total	4'807

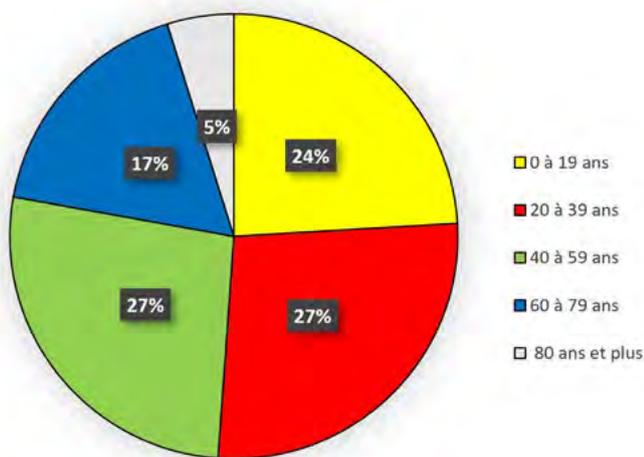
### Population étrangère, type d'autorisation ou statut

Il y a actuellement 47 habitantes ou habitants recensés avec un statut « non-attribué ». Cela correspond en principe à des dossiers en cours d'analyse auprès des autorités cantonales ou fédérales. Nous pouvons également constater que malgré la distance qui nous sépare de la frontière la plus proche, 133 frontaliers ou frontaliers (permis G) sont employés par des entreprises payernoises. Enfin, les personnes dépendantes de l'aide d'urgence n'apparaissent pas dans nos statistiques.

Type	Nombre
Permis C	2'519
Permis B	1'961
Permis L	20
Permis F	113
Personnes à protéger	144
Requérants d'asile	46
Autres	4



Total	5'329	5'484	10'813
-------	-------	-------	--------



### Répartition selon sexe et nationalité

### Répartition de la population selon l'âge

### Bureau des étrangers

Au 31 décembre 2024, la population étrangère enregistrée dans le registre des habitants de Payerne était de 4'807 (44.5 % de la population totale, proportion en constante augmentation), provenant de 101 nations différentes.

	2024	2023	2022
Procédures renouvellement de permis étrangers traitées	888	896	819
Dossiers instruits en collaboration avec le Service de la population cantonal	1'898	1'864	1'400

## 5.2 Animation socioculturelle et intégration

Une délégation payernoise accueillie à Mira au Portugal. La Commune de Mira, berceau d'une importante diaspora portugaise installée à Payerne, a collaboré avec cette dernière depuis 2018. Un documentaire, réalisé avec des artistes des deux Villes, a permis de retracer ce parcours migratoire. Sous le nom de « De la Mer à l'Abbatiale », ce projet s'est inscrit dans la politique d'intégration de la Ville de Payerne. Pour marquer son engagement envers cette communauté, la Municipalité s'est rendue en majorité à Mira du 22 au 26 juillet 2024, à l'occasion du vernissage du film.



La Municipalité a été accueillie par les Autorités de Mira

### Pôle Jeunesse

En 2024, le pôle jeunesse a été très actif, enchaînant diverses activités sportives, projets culturels et initiatives créatives. Soutenu par sept monitrices et moniteurs auxiliaires dévoués, le pôle jeunesse a pu répondre à une affluence croissante et régulière des jeunes. L'équipe professionnelle a travaillé main dans la main avec les jeunes pour concrétiser une multitude de projets tout au long de l'année.

Au Centre socioculturel, l'année 2024 a été marquée par une fréquentation intense des accueils libres, avec des événements spéciaux comme Eat+Games attirant entre 20 et 35 participantes et participants à chaque fois. Les jeunes se sont rassemblés autour d'un espace créatif, ont utilisé la cuisine pour des débats informels et ont profité des jeux traditionnels comme le baby-foot et le ping-pong. L'équipe d'animation a guidé les jeunes dans la réalisation de leurs projets en collaboration étroite avec eux.

En 2024, pour 19 ouvertures, plus de 360 participations ont été enregistrées pour l'ensemble du projet « Sports Week-end, Payerne », cofinancé par l'État de Vaud.

De mai à septembre, le Challenge broyard, un défi socioculturel et sportif est né d'une collaboration entre la Fondation Cherpillod – Arcades, les Centres d'animation d'Avenches, d'Estavayer-Le-Lac et de Moudon. Plus de 150 jeunes âgés de 10 à 23 ans ont participé à cet événement dont l'objectif était de faire découvrir aux jeunes de la Broye les services et structures qui leur sont dédiés, ainsi que des lieux et activités susceptibles de les intéresser.

En collaboration avec le Greffe municipal, le Secteur a organisé la journée des jeunes citoyens. Les jeunes fêtant leurs 18 ans dans l'année ont été accueillis par Madame Helvetia, incarnée par l'humoriste Nathalie Devantay, et la Municipalité pour une soirée sur le thème de l'engagement citoyen.

### Une fresque pour le skatepark

L'ouverture du nouveau skatepark fin juin 2024 a marqué aussi un projet majeur pour le secteur au niveau de la jeunesse : la création d'une immense fresque, fruit d'un projet participatif unique. Une quinzaine de jeunes du Centre socioculturel ont collaboré avec les artistes Nello, Arnou et Tanukiki pour créer cette œuvre vibrante. Chaque semaine pendant plus de 2 mois, les jeunes se sont retrouvés avec Nello pour imaginer, dessiner et peindre ensemble, transformant un simple mur en une explosion de couleurs et de créativité. Chaque coup de pinceau raconte une histoire et reflète l'énergie et la diversité de la communauté. Les jeunes ont également élaboré une charte pour les utilisatrices et utilisateurs des lieux. Ce projet a non seulement embelli le skatepark, mais a aussi renforcé les liens entre les jeunes et l'équipe d'animation du Centre socioculturel, laissant une empreinte durable dans la Ville.



La fresque ainsi que la charte du nouveau skatepark ont été créées par les jeunes fréquentant le Centre socioculturel

**Pôle Intégration**

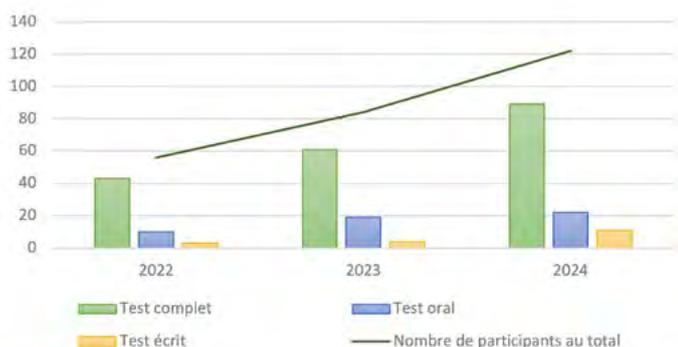
Soutenu par le Bureau Cantonal pour l'Intégration des étrangers et la prévention du racisme, le Pôle Intégration propose une variété d'activités pour favoriser l'apprentissage du français et l'intégration sociale. Le Café du Monde, ouvert chaque mercredi au Centre socioculturel, est un espace convivial où au total près de 150 personnes se sont retrouvées pour pratiquer le français oral autour d'une boisson. Animé par deux personnes, ce café accueille également les inscriptions pour les ateliers de français et le test fide, indispensable pour les demandes de permis de séjour. Les discussions variées et les activités adaptées à tous les niveaux créent une ambiance animée et conviviale, tandis qu'une monitrice s'occupe des enfants en âge préscolaire.

En 2024, 116 personnes se sont inscrites aux ateliers de français. Ces cours, qui couvrent les niveaux A1 et A2, sont conçus en co-construction avec les participantes et participants, permettant de choisir des thématiques en fonction de leurs besoins quotidiens. Ils ont lieu en journée, en soirée et le samedi matin. Le secteur a également continué sa collaboration avec l'EVAM pour proposer des cours de français aux migrantes et migrants venant principalement d'Ukraine. Les cours incluent des sorties culturelles pour découvrir la culture locale, comme la visite de l'Abbatiale de Payerne et des vestiges romains d'Avenches.

**Le Centre de test fide**

Créé en 2022, le Centre de test de Payerne connaît un succès grandissant. Cette année, 122 personnes s'y sont inscrites : 89 pour le test complet, 22 pour la partie orale seule, et 11 pour le test écrit seul. De plus, le Centre socioculturel a travaillé au renouvellement de son accréditation en tant que Centre de test fide, obtenu fin décembre.

**Evolution du nombre de tests fide**



**Cérémonie d'Accueil des nouvelles habitantes et nouveaux habitants**

Ayant pour but de permettre aux communautés étrangères d'être en contact avec les élues et élus locaux et d'être intégrées à la vie de la commune, la Commission Communale Suisses-Immigrés (CCSI) a organisé, avec le Service Population, la Cérémonie d'Accueil des nouvelles habitantes et nouveaux habitants et la Fête multiculturelle le 28 septembre. Spécificité cette année, la cérémonie a eu lieu au Cinéma Apollo où le documentaire « De La Mer à l'Abbatiale » a été diffusé. Les Autorités ont été présentées. L'apéritif, qui a marqué également l'ouverture de la Fête multiculturelle, a permis à chacune et chacun d'échanger avec les Autorités. Les stands culinaires syriens, portugais, albanais et béninois ont été dévalisés. La Grande roue et les jeux du monde ont également ravi petits et grands.

**La Semaine d'Actions contre le Racisme**

Avec le soutien du Bureau Cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), le secteur a imaginé une Semaine d'Actions contre le Racisme et les discriminations ayant pour thématique les religions. Il est allé à la rencontre de témoins payernois et des environs, pour les inviter à parler de la manière dont on peut pratiquer sa religion et vivre sa foi à Payerne. Des entretiens ont pu être enregistrés sous forme d'une série de podcasts. Trois podcasts abordaient une thématique précise : La prière, le racisme et les valeurs. Quant aux autres, ils mettaient chacun en lumière des pratiquantes et pratiquants d'une religion : catholique, évangélique, juive, musulmane et protestante. Grâce à des panneaux dotés de codes QR et fixés dans différents lieux de la Ville, ces podcasts ont constitué une exposition sonore disponible sur n'importe quel téléphone portable entre mars 2024 et février 2025. Un vernissage rassemblant une cinquantaine de personnes a été organisé sous forme de promenade sonore. Les podcasts thématiques ont été écoutés durant cette promenade.

Durant ce vernissage, des ponts se sont créés entre les différentes communautés religieuses dans un profond respect de l'autre. Lors du vernissage, plusieurs échanges portant sur la compréhension de la religion de l'autre ont été entendus. Des commentaires très positifs ont été reçus par la suite : « Les témoignages sont représentatifs et explicites, pleins de respect et transparents, bravo. Les 3 podcasts thématiques sont excellents et bien construits. »

## Pôle Seniors

En 2024, le pôle seniors a continué à dynamiser ses activités auprès des habitantes et habitants de la Commune, offrant une variété d'initiatives enrichissantes et conviviales.

Les permanences numériques seniors ont poursuivi leur mission en 2024 avec le soutien cantonal du programme « Vieillir 2030 ». Durant dix matinées, les seniors ont pu poser leurs questions et aborder diverses thématiques comme la messagerie, l'application CFF et le traitement des photos. 109 seniors ont bénéficié de ce soutien, exprimant leur gratitude et leur satisfaction.

La traditionnelle sortie des seniors, le 22 août 2024, a rassemblé plus de 150 personnes de plus de 75 ans pour une visite à Romainmôtier. Ceux qui préféraient une ambiance plus calme ont profité de jeux et discussions à la salle Guillermaux. La soirée s'est conclue à la Halle des Fêtes, où le traiteur Léonce Huguet et son équipe ont régalié les convives, en compagnie de la Municipalité et du personnel du Greffe et du Service Population.

Les anniversaires des nonagénaires et centenaires ont été célébrés avec éclat. Cadeaux, visites de membres de la Municipalité et articles dans La Broye ont honoré ces jubilaires en compagnie de leurs proches. En 2024, dix-huit nonagénaires ont été fêtés, souvent en comité restreint.

### Le premier thé de fin d'année pour les seniors

Le 5 décembre, les seniors ont été invités à un moment de détente avec la projection du film « L'argent de poche » réalisé par François Truffaut, au Cinéma Apollo. Après la projection, les participantes et participants se sont déplacés à la Halle des Fêtes pour un apéritif et un thé de fin d'année. Les personnes présentes ont également pu découvrir les prestations de Pro Senectute, de l'AVIVO, du CMS et d'autres organisations. Afin de favoriser les échanges avec les seniors, ce sont des membres de la Municipalité et du Conseil communal qui ont servi les boissons et le goûter.



La première édition du thé de fin d'année pour les seniors a réuni une septantaine de personnes au Cinéma Apollo puis à la Halle des Fêtes

## Pôle action sociale

En collaboration avec le Contrôle des habitants, le secteur est en charge du suivi des expulsions forcées ordonnées par la Justice de Paix. Il s'agit d'une part d'entreposer dans des locaux communaux les meubles et autres biens encore présents dans les locaux à vider et d'autre part, d'assurer un logement d'urgence pour les locataires expulsés. En 2024, sur les dix expulsions ordonnées cinq ont effectivement eu lieu.

### Réseaux

Le secteur Animation socioculturelle et intégration a également mis en place et entretient plusieurs réseaux.

Lors des goûters du social, les actrices et les acteurs du social de la Broye ont pu échanger sur des thèmes spécifiques : l'enfance et le logement, et découvrir des prestations qui œuvrent dans ce domaine.

Les séances opérationnelles de Payerne regroupent la Gendarmerie, les services de la Ville, les écoles, l'ASIPE, la Fondation Cherpillod et l'EVAM. Ces rencontres ont pour objectif de renforcer les liens avec les différents acteurs et ainsi quand c'est nécessaire de dénouer plus rapidement certaines situations urgentes.

La soupe solidaire organisée par le réseau Payerne solidaire qui regroupe les acteurs de l'aide alimentaire locale que sont Table Couvre-toi, Les Cartons du Cœur et l'Armée du Salut avec le secteur s'est déroulée lors de la Foire de la Saint-Martin. Ce changement de date a permis de toucher un public plus large malgré une interruption précoce de la journée en raison de la neige tombée en abondance.

### 5.3 Aide Complémentaire Communale (ACC)

La Ville de Payerne assure un minimum vital à la population en versant une aide complémentaire à plus de 180 personnes dont les revenus restent insuffisants malgré leurs propres efforts et des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI.

### 5.4 Sécurité publique

23 établissements ont été contrôlés de manière approfondie par les 2 collaborateurs spécialement formés pour cette tâche, de la responsabilité de la Commune.

Afin d'assurer une présence régulière dans l'espace public et au contact de la population, le secteur a effectué

quotidiennement des contrôles et des patrouilles selon la répartition ci-après :

- proximité (dans les quartiers d'habitations et au centre-ville) : 1'892 heures ;
- écoles : 177 heures ;
- places de jeux : 54 heures ;
- gare : 56 heures ;
- contrôles établissements publics : 167 heures ;
- foires et marchés : 469 heures .

En 2024, 248 services ont par ailleurs été effectués de manière décalée (jusqu'à 20 h 30 ou 22 h 30) par une patrouille composée de 2 agents de la sécurité publique.

Concernant le contrôle des véhicules, les heures suivantes ont été enregistrées :

- contrôles de stationnement : 1'167 heures ;
- contrôles de circulation (riverains autorisés) : 112 heures.

De plus, 627 heures ont été effectuées dans le cadre de manifestations pour la pose de signalisations et la gestion du trafic.

### Installation de 2 nouveaux signaux « Enfants » avec tri-flasch à l'Avenue de la Promenade



Installation de 2 nouveaux signaux « Enfants » avec tri-flasch à l'Avenue de la Promenade

## Encaissements d'amendes et de taxes

<b>Amendes</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Nombre d'amendes d'ordre délivrées	13'082	13'001
Nombre d'amendes impayées transmises à l'Office des poursuites	515	575
Nombre d'amendes transmises à l'Office d'exécution des peines en cas de poursuites infructueuses ou de conductrice ou conducteur non-solvable	778	635
Somme encaissée	Fr. 608'690.13	Fr. 632'263.68
<b>Taxes de contrôle du stationnement</b>		
Horodateurs	Fr. 145'708.93	Fr. 137'631.97
Macarons pendulaires	Fr. 148'267.66	Fr. 151'176.33
Macarons résidentes et résidents	Fr. 118'019.77	Fr. 116'870.23
Total	Fr. 411'996.36	Fr. 405'678.53
<b>Encaissements divers</b>		
Etalagistes, foires, marchés, patentes, patentes temporaires	Fr. 23'064.75	Fr. 23'770.—
Divertissements, taxe spectacle et musique	Fr. 54'264.65	Fr. 48'824.75
Notifications commandements de payer et divers	Fr. 98'490.—	Fr. 91'660.—
Inhumations (permis d'inhumation/incinération et concessions)	Fr. 26'885.—	Fr. 17'525.65
Total	Fr. 202'704.40	Fr. 181'780.40
<b>Commandements de payer notifiés</b>	2'170	2'047
<b>Établissements publics</b>		
Permissions prolongation des heures	862	877
Total de taxes encaissées	20'710.—	21'780.—
<b>Lotos</b>		
Autorisations accordées	15	15
<b>Tombolas</b>		
Autorisations accordées	8	6
<b>Permis temporaires pour vente de boissons alcooliques délivrés</b>	83	79
<b>Demandes de manifestation traitées via le portail cantonal POCAMA</b>	86	80
<b>Licences de taxis</b>		
Nombre de licences A	5	5
Nombre de licences B	7	7
<b>Marché du logement</b>		
Logements vacants au mois de juin de l'année de référence	18	84
<b>Rapports résultant des compétences de la sécurité publique</b>		
Dénonciations stationnement sur le domaine privé	729	647
Infractions au Règlement Communal de Police	54	49
Infractions élimination déchets	69	51
Total	852	747
<b>Services funèbres</b>		
Nombre d'annonces de décès traitées concernant des personnes décédées à Payerne et/ou inhumées au cimetière St-Jacques	195	223

## 6. Infrastructures, travaux publics et énergie



Chères lectrices, chers lecteurs,

Les 12 mois de l'année 2024 ont été chargés et remplis d'évènements aussi divers que variés.

Contrairement aux années précédentes, où le cycle des vacances scolaires provoque un léger ralentissement de l'activité permettant de reprendre son souffle ou de terminer des projets de longues dates, 2024, mis à part quelques jours en août, n'aura pas permis de vivre cette situation.

Cet état de fait n'a pas entamé le moral du soussigné ni de toute l'équipe du dicastère, que je profite ici de remercier, mais nous a obligé à faire des choix en matière de priorité des dossiers. Ceci est regrettable mais nécessaire.

En matière de ressources humaines, jusque-là peu touché, le dicastère a été plus marquant en 2024 avec des départs en retraite ou des démissions.

C'est vrai, comme vous, je souhaiterai que tout avance plus rapidement avec plus de pragmatisme afin de répondre de manière satisfaisante à nos collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à toute la population de notre Ville. Il faut se rendre à l'évidence que malgré toute l'énergie que l'on veut mettre, c'est impossible.

Plusieurs sujets traités en 2024 m'ont amené à rencontrer en tête à tête de nombreuses personnes, partenaires, habitantes ou habitants. Ces moments sont uniques et confirment que rien n'a plus de valeur que le « dialogue sincère et l'écoute ».

Au plaisir d'un prochain contact et avec mes meilleures salutations.

**Jacques Henchoz**

## 6.1 Assainissement et STEP

### Bilan général

Le fonctionnement de la STEP est satisfaisant, bien que sa capacité soit fréquemment dépassée. Depuis plusieurs années, nous devons avoir recours à l'ajout de polymères dans la biologie afin de réduire le problème du moussage sur les bassins biologiques.

En 2024, de par l'âge des installations qui mériteraient une grosse remise à niveau (assainissement des installations tous les ~15 ans), une augmentation des pannes imprévisibles est constatée. La STEP devant encore servir jusqu'en 2028 - 29, date estimative de la mise en service de la future STEP de L'Eparsse, il est à prévoir une augmentation des interventions de réparation et de remplacement, et ainsi même des coûts d'exploitation en hausse.

La base de dimensionnement et capacité de traitement de notre STEP en 2024 est la suivante :

- débit moyen journalier : 3'837 m<sup>3</sup>/jour (3'584m<sup>3</sup>/jour) ;
- débit maximum de traitement : 1'080 m<sup>3</sup>/h ou 25'920 m<sup>3</sup>/jour ;
- capacité hydraulique maximale : 18'000 équivalents-habitants (EH) ;
- capacité biologique maximale : 13'125 équivalents-habitants (EH) ;
- charges d'entrées réelles : DCO moyenne 16'937 EH (20'123 EH) et DBO5 à 16'044 EH (19'088 EH) ;
- précipitations : 968.3 mm (899 mm). La moyenne des 5 dernières années est de 936.6 mm (924.5 mm). Elles influencent le débit moyen (1 mm = 1 litre/m<sup>2</sup>).

Les principaux volumes traités par la STEP ont été les suivants :

	2024	2023
Quantité d'eau épurée	1'404'512 m <sup>3</sup>	1'308'323 m <sup>3</sup>
ou	environ 3'837 m <sup>3</sup> /jour	environ 3'580 m <sup>3</sup> /jour

soit 50.76 % (47.71 %) de la capacité maximale selon les charges calculées lors de la rénovation de 7'560 m<sup>3</sup>/jour.

	2024	2023
Quantité de boues digérées	4'979 x 2.6	4'413 x 2.6
	12'945.4 m <sup>3</sup>	11'473.8 m <sup>3</sup>
ou	35.37 m <sup>3</sup> /j	31.43 m <sup>3</sup> /j

	2024	2023
Quantité de chlorure ferrique utilisée pour précipiter les phosphates contenus dans l'eau	144.22 t	140.12 t

### Boues d'épuration

En 2024, ce sont 422 m<sup>3</sup> (519 m<sup>3</sup>) de boues déshydratées à 33.40 % (33.52 %) de matières sèches qui ont été incinérées à la SAIDEF à Posieux.

Durant la même année, nous avons traité 200 m<sup>3</sup> (240 m<sup>3</sup>) de boues liquides en provenance de la Commune de Trey.

### Énergie

Le couplage chaleur-force (CCF) a produit :

	2024	2023
Production de biogaz	140'036 m <sup>3</sup>	120'036 m <sup>3</sup>
Courant produit par le CCF	232'822 kW	209'859 kW
Courant utilisé par le CCF	224'094 kW	204'006 kW
Courant acheté au réseau	196'678 kW	219'751 kW
Courant consommé total	420'772 kW	423'757 kW
Courant vendu au réseau	8'728 kW	5'853 kW

On constate que la production de biogaz en 2024 est supérieure de 16.6 % (- 4.3 %) par rapport à l'année 2023 (malgré la vidange du digesteur 2, suite aux crues de la Broye). Ces dernières ont occasionné toutefois moins d'arrêts de la STEP qu'en 2023.

### Prestations

Des analyses annuelles régulières sont exécutées en collaboration étroite avec le Laboratoire cantonal (12 analyses par le Canton et 12 par nos soins).

Les résultats ne respectent plus la législation en vigueur, mais sont en ordre pour le Canton (attente de la future STEP de L'Éparse).

Au départ à la retraite du chef de secteur, et en vue de la prochaine fin d'exploitation de l'actuelle STEP, il a été décidé de rattacher en fin d'année le secteur de l'assainissement au secteur de l'entretien du domaine public.

### Événements particuliers

Cette année, 2 (7) arrêts de la STEP suite à d'importantes précipitations ont eu lieu le 26 septembre (35 lt/m<sup>2</sup>) et le 2 octobre (36 lt/m<sup>2</sup>).

### Taux de couverture du chapitre affecté (provision et prélèvement non compris)

- 2018 : 116 % ;
- 2019 : 118 % ;
- 2020 : 120 % ;
- 2021 : 128 % ;
- 2022 : 133 % ;
- 2023 : 123 %.

Pour 2024, le taux de couverture devrait être maintenu à 123 %.

On constate que ce compte permet d'effectuer des versements à provisions, ce qui est nécessaire afin de pouvoir réaliser les importants travaux qui vont devoir être financés ces prochaines années (participation à la construction de la STEP de L'Éparse, remises à niveau des stations de pompage, des déversoirs d'orages, des réseaux d'assainissement).

## 6.2 Gestion des déchets

### Gestion annuelle des déchets

Le tonnage global des déchets est en légère augmentation et représente :

	2024	2023
Ensemble des déchets traités	4'927.38 t	4'798.62 t
ou	462.79 kg/ hab	453.57 kg/ hab

Le tonnage global des déchets 2024 est donc en légère progression de 2.7 % (2.5 %). Malgré cette augmentation, on reste dans un tonnage annuel plutôt bas.

Pour comparaison, la moyenne suisse est d'environ 700 kg/habitant, la moyenne européenne étant d'environ 490 kg/habitant. Si la Suisse est le troisième plus gros producteur de déchets en Europe, elle fait cependant partie des élèves modèles en matière de recyclage et de production d'humus.

Le tonnage des ordures ménagères a progressé d'environ 3.68 % (1.5 %), soit un peu plus que l'augmentation de la population en 2024 (+ 1.43 %).

### Ordures ménagères et matériaux incinérés

Le tonnage des ordures ménagères, collectées par une entreprise privée, et les déchets incinérés à la SAIDEF ou à la CRIDEC, sont en légère augmentation par rapport aux valeurs des dernières années.

Dans le détail, les déchets incinérés représentent :

	2024	2023
Sagex*	0.00 t	0.00 t
Ordures ménagères	2'145.27 t	2'069.17 t
Déchets en matière plastique (partiel)	83.98 t	83.13 t
Déchets de balayage**	105.98 t	106.72 t
Total	2'335.23 t	2'259.02 t
	219.33 kg/hab	213.52 kg/hab

\*Évacué avec les ordures ménagères

\*\*Incinérés à la Cridec depuis 2020

Concernant les sacs poubelles, pour les ordures ménagères, il est à relever que des contrôles sur la voie publique de sacs non conformes se font régulièrement.

En 2024, plus de 82 (52) dénonciations ont été envoyées. En règle générale, cela débouche sur une amende, conformément à la réglementation communale.

Dans le détail, il s'agit d' :

- avertissements ou classés sans suite car adresse valable introuvable : 6 (4) ;
- amendes pour dépôt de sacs officiels en dehors des horaires de ramassage : 4 (11) ;
- amendes pour dépôt de journaux et publicités dans une poubelle publique : 5 (3) ;

- amendes pour dépôt de sacs non-officiels ou divers : 34 (18) ;
- amendes pour autres infractions : 21 (16) ;
- amendes d'ordre pour mégots, urine ou crachats au sol : 12 (11).

Il est à relever que depuis l'introduction systématique des contrôles des sacs non conformes par le secteur de l'Entretien du domaine public et les sanctions infligées, on constate une amélioration globale de la situation en ville.

### Matériaux inertes déposés en décharge

Le tonnage des matières transportées en décharge est en légère augmentation et représente :

	2024	2023
Matériaux inertes non recyclables	247.00 t	232.65 t
Déchets de balayage *	14.26 t	13.44 t
Total	261.26	246.09
	24.54 kg/hab	23.26 kg/hab

\*Incinérés à la Cridec dès 2020

### Papiers - cartons (recyclés)

Les papiers-journaux sont récupérés et revalorisés par des entreprises spécialisées. Leur coût de traitement varie en fonction de l'offre et de la demande.

Dans le détail, les papiers/cartons évacués et revalorisés représentent :

	2024	2023
Papier ordinaire et carton	396.29 t	405.71 t
Ramassage trimestriel du papier et journaux	8.00 t	9.52 t
Total	404.29 t	415.23 t
	37.97 kg/hab	39.25 kg/hab

D'une manière générale, le taux de recyclage du papier/carton est en baisse de 2.63 % (- 7.44 %).

### Verre (recyclé)

Le verre récupéré a été conduit en 2024 par nos soins ou par une entreprise privée à VetroSwiss.

Dans le détail, le verre récupéré représente :

	2024	2023
Verre mélangé (bennes et containers en ville)	41.50 t	50.95 t
Verre blanc	90.37 t	77.46 t
Verre brun	54.35 t	56.00 t
Verre vert	104.50 t	110.68 t
Total	290.72 t	295.09 t
	27.30 kg/hab	27.89 kg/hab

Le tonnage total de recyclage du verre est en baisse de 1.48 % (- 6.14 %).

Rapporté par habitant, on constate également une diminution de 2.12 % (- 8.37 %).

### Autres matériaux recyclés

	2024	2023
Ensemble des autres déchets recyclables	1'635.89 t	1'583.30 t
Total	1'635.89 t	1'583.30 t
	153.65 kg/hab	149.65 kg/hab

### Liste des autres matériaux recyclés

	Évacuation	2024	2023
Objets encombrants non métalliques	Récupérateur	79.24 t	67.94 t
Matières organiques	Compostière	820.35 t	776.36 t
Bois	Récupérateur	323.05 t	326.79 t
Ferraille	Récupérateur	106.51 t	107.20 t
Cuivre	Récupérateur	0 t	0 t
Fer blanc et aluminium	Récupérateur	20.57 t	23.31 t
Objets encombrants métalliques	Récupérateur	46.30 t	39.73 t
TV	Récupérateur	6.11 t	7.04 t
Flaconnage bouteilles plastiques	Récupérateur	13.04 t	8.03 t
Capsules Nespresso	Récupérateur	6.09 t	8.25 t

Huiles minérales et végétales	Cridec	6.72 t	7.10 t
Déchets en matière plastique	Récupérateur	83.98 t	83.14 t
PET	Récupérateur Déchetterie	34.65 t	36.73 t
Fils, câbles	Récupérateur	4.55 t	3.72 t
Piles batteries-accumulateurs		6.60 t	4.79 t
Briques à boisson	Récupérateur	2.75 t	0.00 t
Vêtements usagés	Récupérateur	75.38 t	83.13 t
Total		1'635.89 t	1'583.30 t
Recyclage de l'aluminium, matériaux non-pesés.		153.65 kg/hab	149.65 kg/hab

La part de recyclage a augmenté légèrement, après une année de baisse. Elle se situe aujourd'hui toujours un peu en dessous de la moyenne suisse (~ 50 %).

**Vente de sacs - ramassage des containers**

	2024	2023	2022	2018	2019
rouleaux de 10 sacs de 17 litres	6'480	6'900	6'210	6'330	6'390
rouleaux de 10 sacs de 35 litres	16'320	15'570	16'800	14'610	15'060
rouleaux de 10 sacs de 60 litres	1'056	936	936	1'200	960
rouleaux de 5 sacs de 110 litres	2'140	1'420	1'500	1'480	1'740

Volume des déchets récupérés au moyen des sacs officiels jaunes :

- 2019 : 7'895 m<sup>3</sup>
- 2020 : 8'166 m<sup>3</sup>
- 2021 : 8'545 m<sup>3</sup>
- 2022 : 8'322 m<sup>3</sup>
- 2023 : 7'965 m<sup>3</sup>
- 2024 : 8'624 m<sup>3</sup>

Le volume moyen de sacs à ordures par habitant est d'environ 15.58 l/hab./semaine (14.48 l/hab./semaine), ce qui représente une dépense de l'ordre de Fr. 46.25 hab./an. (Fr. 43.06).

**Poids moyen du sac**

- 17 l environ 4.23 kg (4.42)
- 35 l environ 8.71 kg (9.09)
- 60 l environ 14.93 kg (15.59)
- 110 l environ 27.36 kg (28.58)

On constate une légère diminution du poids par sac, qui se traduit par une plus grande vente de sacs.

De plus, 203 (194) rouleaux de 35 l ont été distribués aux familles de 3 enfants et plus, à titre de mesures d'accompagnement.

**Accès à la déchetterie, préavis n° 16/2022**

Le préavis n° 16/2022, adopté par le Conseil communal, présente l'état d'avancement suivant :

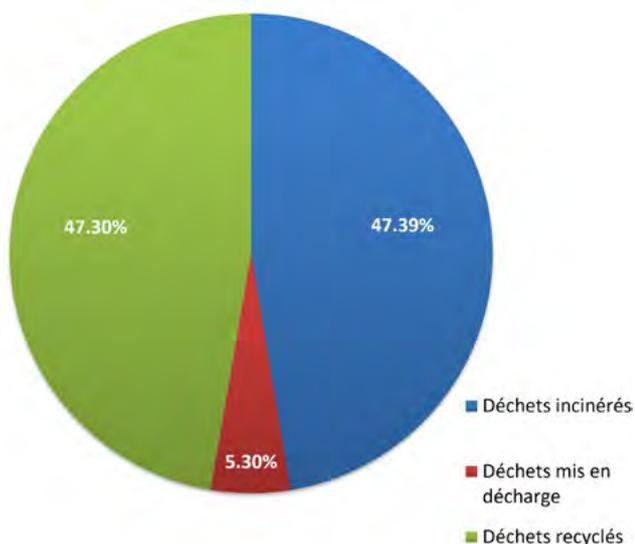
- mise en service d'une déchetterie mobile, réalisée en décembre 2022 ;

L'électroménager et l'informatique, non-pesés, ont représentés 209 (167) palettes, plus 221 frigos, que nous avons valorisés au travers de différentes filières de recyclage (fondation Mode d'emploi, RG Récupération SA).

**Filières de traitement des déchets**

Dans le détail, la proportion des déchets représente :

	2024	2023
Déchets incinérés	219.33 kg/hab. (47.39 %)	213.52 kg/hab. (47.08 %)
Déchets mis en décharge	24.54 kg/hab. (5.30 %)	23.26 kg/hab. (5.13 %)
Déchets recyclés	218.92 kg/hab. (47.30 %)	216.79 kg/hab. (47.80 %)
Total	462.79 kg/hab.	453.57 kg/hab.



- mise en service d'une ressourcerie, réalisée au printemps 2023 ;
- mise en service de la gestion des accès au moyen de barrières automatique, en octobre 2024 ;
- installation de conteneurs type Molok au centre-ville, mises à l'enquête publique et installations en cours (~ 50 %).

**Déchetterie mobile**

Pour 2024, aucune statistique ne nous a été transmis par notre mandataire, notre relation ayant cessé en fin d'année, avec la mise en service de la déchetterie mobile communale le 6 janvier 2025.

En 2024, comme en 2023, aucune ristourne sur les déchets récoltés (verre par exemple) n'a été versée, comme c'est le cas à la déchetterie principale.



Déchetterie mobile

**Ressourcerie communale**

La ressourcerie communale, mise en service il y a environ deux ans, permet la sélection et la récupération d'objets donnés par la population (2<sup>e</sup> main) et répond à une attente de la population. La revalorisation se fait au travers de la filière de la Fondation Cherpillod. Après un démarrage timide, un rythme de croisière a été atteint, qui s'est stabilisé en 2024.

**Action Ville propre**

Deux campagnes de ramassage de déchets en ville et environs ont été initiées en 2024, aux périodes suivantes :

- tous les mercredis matin du mois de mai, regroupant les écoles et associations de Payerne. Au total, ce sont 331 personnes qui ont participé à ces actions ;



Ramassage de déchets au centre-ville

- les 22 et 23 septembre, avec le premier jour 12 jeunes du SEMO Broye, et le lendemain la journée ouverte à la population de Payerne, lors de laquelle plus d'une vingtaine de personnes ont participé à cette action de ramassage.

**Taux de couverture du chapitre affecté (provision et prélèvement non compris)**

- 2018 : 115 % ;
- 2019 : 99 % ;
- 2020 : 84 % ;
- 2021 : 93 % ;
- 2022 : 93 % ;
- 2023 : 91%.

Pour 2024, le taux de couverture devrait être de 92 %.

Depuis quelques années maintenant, ce compte ne permet plus d'effectuer de versements à provisions, ce qui est nécessaire afin de pouvoir réaliser les investissements devant être financés ces prochaines années (nouvelle déchetterie principale, récolte des déchets de cuisine, etc).

Conformément aux financements décrits dans le préavis n°16/2022, une augmentation de la taxe forfaitaire de Fr. 81.— à Fr. 100.— a eu lieu en 2024. En 2025, elle passera de Fr. 100.— à Fr. 110.—.

**6.3 Eaux**

**Pluie**

En 2024, les précipitations ont été de 968.3 mm (899 mm). La moyenne des 5 dernières années est de 936.6 mm (924.5 mm). Elles influencent le débit moyen (1 mm = 1 litre/m<sup>2</sup>).

**Neige**

Total des chutes de neige cumulées : 5 cm (7 cm), issu des relevés de Météo Suisse.

**Nos ressources en eau sont**

Sources	2024		2023	
	en m <sup>3</sup>	en %	en m <sup>3</sup>	en %
Planche au Loup (Aches – Bretonnière – Praz Chevrey – Verschez-Savary – Creux-de-Nervaux)	387'192	+ 23.3	313'929	- 2.3
Turbidité, nettoyage, etc.	987	- 80.1	4'970	+ 436

Ces dernières années, on a constaté un abaissement généralisé des ressources de nos captages, dû principalement à des saisons plus sèches et à des épisodes pluvieux souvent intenses, mais insuffisamment longs pour pénétrer dans le sol et alimenter les nappes. On constate cependant pour 2024 un apport d'eau en augmentation, d'environ ~ 23 % par rapport à 2023.

Dans le même temps, les rejets ont fortement diminué en 2024 (- 403 %), confirmant le bon rendement des captages. La typologie des pluies explique en majeure partie ce résultat positif.

Aujourd'hui, l'ensemble de nos captages représente environ 35 % de l'approvisionnement total. Longtemps plafonné à ~ 20 %, les pluies longues en 2024 ont été favorables à l'alimentation des captages.

**Évolution des débits aux captages Les Aches**

Débits	2024		2023	
	en m <sup>3</sup>	en m <sup>3</sup>	en m <sup>3</sup>	en %
Consommation	60	25		+ 140
Rejet	150'756	98'539		+ 53

Suite à plusieurs années lors desquelles l'approvisionnement des captages « Les Aches » était en baisse significative, on constate dès 2022 une mise en rejet quasi totale. L'état des drains et des conduites, passablement dégradé, entraîne une forte turbidité, ce qui ne permet plus d'intégrer ces débits comme ressources en eau potable. Les valeurs de consommations indiquées dans le tableau ci-dessus représentent uniquement des débits créés lors de jaugeages et d'étalonnages.

Il apparaît peu probable que les assainir à l'identique soit la solution. Le niveau actuel de la nappe se tarit en effet de plus en plus, sans compter la problématique des drains affaiblis, à grande profondeur (~ 6 m). Leur

réfection intégrale représenterait également un coût prohibitif, car situés intégralement en forêt. Après avoir procédé à des investigations par un hydrogéologue et un sourcier, il semblerait que de plus grandes quantités d'eau se trouvent à grandes profondeurs. Le projet de réalisation de deux puits de pompage, permettant de déterminer s'il y a bien de l'eau en quantité et en qualité, a été reporté pour l'instant.

En effet, un nouveau site se précise à Fétigny, suite à une campagne de forages de reconnaissance. De nouveaux essais de pompage sont prévus à l'automne 2025 afin de cerner ses capacités maximales à fournir de l'eau. Selon les résultats, un équipement de puits pourrait être projeté. Cela participerait à assurer l'eau de secours, en parallèle du projet de raccordement au lac de Neuchâtel déjà en cours. La sécurité d'alimentation nécessaire en cas de crise (obligation en tant que distributeur d'eau) serait alors assurée.

**Évolution des débits au captage La Bretonnière**

Débits	2024		2023	
	en m <sup>3</sup>	en m <sup>3</sup>	en m <sup>3</sup>	en %
Consommation	119'905	94'822		+ 26.4
Rejet	4'464	10'215		- 56.3

On constate que l'approvisionnement du captage « La Bretonnière » est en hausse en 2024, après plusieurs années en baisse.

**Évolution des débits au captage Les Bohémiens**

Débits	2024		2023	
	en m <sup>3</sup>	en m <sup>3</sup>	en m <sup>3</sup>	en %
Consommation	51'401	44'865		+ 14.6
Rejet	710	499		+ 42.3

On constate que l'approvisionnement du captage « Les Bohémiens » est en augmentation en 2024, après plusieurs années en baisse.

La forte augmentation des rejets s'explique d'une part par un apport en eau plus grand et d'autre part par l'état des drains et des conduites qui reste à surveiller.

**Évolution des débits au captage Praz Chevrey – Vers-chez-Savary - Creux-de-Nervaux**

	2024		2023	
	en m <sup>3</sup>	en m <sup>3</sup>	en m <sup>3</sup>	en %
Praz Chevrey	43'818	36'163		
Vers-chez-Savary	12'022	12'204		
Creux-de-Nervaux	159'987	125'850		
Consommation	215'827	174'217		+ 23.9

On constate que l’approvisionnement de ces captages (pompages) est en hausse en 2024, après une baisse en 2023. De manière générale, ces dernières années les débits sont plutôt à la baisse.

Il n’y a aucun rejet possible.

**Évolution des débits aux pompages**

	2024		2023	
	en m <sup>3</sup>	en %	en m <sup>3</sup>	en %
Pompage				
L’Entente, Montagny	1'449	3.2	18'391	1.7
La Vernaz, Corcelles	690'541	67.8	739'246	69.0
Total	691'990	71.0	757'637	70.7

Approvisionnement d’eau total pour 2024 : 1'079'183 m<sup>3</sup> (1'071'566 m<sup>3</sup>).

Déduction faite de l’eau vendue à la Commune de Fétigny, soit 80'090 m<sup>3</sup> (78'096 m<sup>3</sup>), ainsi que les 96'268 m<sup>3</sup> (30'475 m<sup>3</sup>) vendus à l’Aérodrome, la consommation journalière de notre Commune pour 2024 s’est élevée à environ 233 litres/habitant/jour (249 l/h/j), y compris l’utilisation pour l’industrie, l’agriculture, les fontaines ainsi que les pertes du réseau.

Le débit des sources a augmenté en 2024 de 23 % (- 2.3 %). Elles ont contribué pour 35 % (29 %) de nos besoins. L’approvisionnement des ressources de Montagny, appartenant à l’Entente, est marginal et couvre le 0.2 % (1.7 %) de notre approvisionnement. Pour rappel, l’Entente intercommunale avec Montagny a été dissoute au 31 décembre 2024.

Le puits de la Vernaz à Corcelles-près-Payerne, couvre le 64.0 % (69.0 %) de nos besoins. Nous privilégions bien entendu, dans la mesure du possible, l’eau de nos sources avant de devoir acheter une eau ayant dû être pompée.

Suite aux différentes campagnes d’écoute de réseau et de recherches de fuites, et par comparaison des volumes

d’eau d’approvisionnement et de facturation, on peut estimer sur l’ensemble du réseau de distribution d’eau communal un taux de fuite d’environ 10 %, stable pour 2024. Ne sont pas comprises les eaux de construction, de traitement, des fontaines, etc. La moyenne suisse est d’environ 13 - 15 %. A l’avenir, avec un prix de l’eau qui va aller en augmentant (traitement, pompage, raccordement sur un autre distributeur), il deviendra de plus en plus important de pouvoir surveiller le réseau de distribution de manière à identifier et réparer rapidement les fuites, évitant également ainsi au maximum les risques de ruptures brutales des conduites.

Suite à l’écoute permanente de l’ensemble du réseau l’année dernière, il a été possible de détecter rapidement 13 fuites, grandes ou petites. Un effet préventif est constaté, car le secteur des eaux a pu intervenir sur des conduites fortement abîmées et avant leur rupture, évitant ainsi d’importants coûts de remise en état des chaussées. Ces écoutes permanentes sont en place dans la plupart des Villes de Suisse romande.

**Extensions ou remplacements de conduites dans le réseau**

En plus des contrôles techniques et sanitaires des captages, chambres de visite et réservoirs, le personnel du secteur a effectué les travaux suivants :

- finalisation des remplacements de conduites d’eau à la route de Grandcour et à l’Avenue Général Jomini ;
- remplacement de la conduite d’eau à la rue de Lausanne (étape 2) ;
- installation d’une conduite d’eau à la Vy des Charrettes (projet La Pati SA) ;
- remplacement ponctuel de la conduite d’eau à l’Avenue du Stade ;
- installation d’une conduite d’eau au Quai de la Broye (étape 1).



Raccordement des conduites d’eau Grand’Rue – Quai de la Broye

## Chlorothalonil

Durant le traitement du recours Syngenta par le Tribunal fédéral, l'AIEPV a procédé, avec des partenaires au niveau suisse, à des essais de filtration de l'eau au puits de la Vernaz. Ces essais ont démontré qu'il serait possible de traiter le chlorothalonil présent dans l'eau pompée. Tous les autres pesticides seraient également éliminés. Reste la question du financement, à savoir si des subventions seront allouées par la Confédération (idem micropolluants STEP). A l'heure actuelle, aucune information n'a encore été donnée.

Le Tribunal fédéral ayant en 2024 débouté Syngenta au niveau de la communication sur le chlorothalonil, et conformément aux exigences cantonales et fédérales, un avant-projet sera lancé par l'AIEPV.

## Défense incendie

Le nombre de bornes hydrantes est stable et s'élève à 381 unités (380). Plus aucune hydrante souterraine ne se trouve sur le réseau communal. Toutes les bornes hydrantes sont contrôlées, repeintes et, si besoin, réparées ou remplacées.

De nombreuses bornes hydrantes ont été équipées de détecteur d'utilisation. En effet, il est strictement interdit d'utiliser une borne hydrante sans en avoir fait la demande auprès du secteur des eaux. Ce système a permis d'attraper sur le fait de nombreuses personnes ou entreprises, à qui un rappel des règles d'usage a été fait ainsi que la facturation des quantités d'eau prélevées.

## Entretien du réseau

Notre réseau d'eau (diamètre entre 100 et 300 mm) a une longueur totale d'environ 88'000 m. Cette longueur comprend les conduites pression communales (81'800 m), ainsi que les conduites gravitaires des captages (6'200 m).

La campagne de contrôle et de réfection des vannes de chaussées a été poursuivie durant l'année 2024 avec 1'225 (1'288) vannes contrôlées. Notre réseau ne compte pas moins de 3'336 (3'295) vannes de réseau ou de branchements privés.

## Compteurs

Les nouvelles constructions ont nécessité la pose de 18 (27) compteurs.

Par ailleurs, la démolition ou l'inoccupation de divers bâtiments a occasionné la dépose de 2 (7) compteurs. Dans le cadre de l'échange périodique destiné à

maintenir un parc ne dépassant pas 16 ans d'âge, 94 (96) compteurs ont été échangés. Actuellement, 1'911 (1'893) compteurs sont installés sur le réseau de Payerne, y compris sur les bâtiments communaux et postes d'arrosage. Tous possèdent aujourd'hui une installation de relevé à distance.

Lors de l'échange périodique des compteurs, chaque installation est contrôlée et remise en conformité si nécessaire. De plus, des contrôles sont effectués chaque année pour vérifier le maintien de la conformité. En 2024, ce sont 415 (405) contrôles d'installation qui ont été réalisés.

## Recherches d'eau

Afin de garantir à futur un approvisionnement en eau de qualité et en grande quantité (eau de secours), les projets suivants ont été suivis.

Suite aux recherches effectuées autour de Payerne dans un rayon de ~ 4 km, basées sur l'étude de cartes historiques et d'essais géophysiques, trois forages de reconnaissance ont été réalisés sur la Commune de Fétigny. Un site s'est révélé disposant de ressources notables pouvant être exploitées. A l'automne 2025, une fois les cultures terminées, de nouveaux essais de pompage de longue durée seront initiés. Ces essais permettront de définir le débit maximum exploitable. En fonction des résultats, un nouveau puits de pompage pourrait être planifié.

Un raccordement sur un grand distributeur est à l'étude (eau du lac de Neuchâtel). Avec le projet d'implantation de la Micarna sur le site AgriCo à Saint-Aubin, il est prévu que l'AIEPV vende dans un premier temps de l'eau (~ 10 ans), puis reprenne par la suite les infrastructures qui auront été réalisées ce qui lui assurera en retour l'approvisionnement en eau de secours qui fait encore défaut aujourd'hui. Les volumes de stockage et défense incendie aux réservoirs seront également optimisés. Le Conseil intercommunal de l'AIEPV devrait se déterminer sur la suite de ce projet en 2025.

Avec la sortie de l'Entente intercommunale Payerne - Montagny à fin 2024, en raison de ressources devenues insuffisantes pour les deux Communes (préavis n° 07/2024), un report sur le puits de la Vernaz (AIEPV) s'opère. Il est toutefois impératif de pouvoir se doter dans les meilleurs délais de ressources complémentaires, permettant de faire face à un cas de pollution de la nappe phréatique par exemple. Dans ce sens, les deux projets cités préalablement sont d'importance et soutenus par les services cantonaux.

### Taux de couverture du chapitre affecté (provision et prélèvement non compris)

- 2018 : 108 % ;
- 2019 : 93 % ;
- 2020 : 112 % ;
- 2021 : 104 % ;
- 2022 : 115 % ;
- 2023 : 113 % ;

Pour 2024, le taux de couverture devrait être de 112 %.

On constate que ce compte permet d'effectuer des versements à provisions, ce qui est nécessaire afin de pouvoir réaliser les importants travaux qui vont devoir être financés ces prochaines années (traitement du chlorothalonil et pesticides, eau de secours, entretien des réseaux, des stations de pompage et des réservoirs).

## 6.4 Entretien du domaine public

Le secteur réalise des tâches courantes dans son domaines de compétence ainsi que périodiquement pour les autres services.

### Tâches particulières effectuées par le secteur

- transformation et optimisation du dessableur du ruisseau de la Bioleyre ;
- entretien du tarmac de PayerneAirport ;
- réfection des berges du ruisseau de Boulex ;
- remise à neuf de la place de jeux des Cluds ;
- extinction de certains luminaires d'éclairage public dans le but d'économiser de l'énergie ;
- mise en place de potelets crayon à la rue de la Derrière-la-Tour ;
- suppression de barrages de castors.
- travaux divers de maçonnerie dans le cadre de la rénovation de Grange de la Ville ;
- fabrication de blocs anti-intrusion pour les fermetures de route lors des manifestations ;
- pour les décorations de Noël et la Société Industrielle et Commerciale de Payerne, le secteur a œuvré durant environ 850 heures.

## 6.5 Domaines

Durant l'année 2024, plusieurs baux agricoles (terres communales) ont été réattribués à des agriculteurs payernois.

La Municipalité a participé à plusieurs séances de travail traitant du projet d'irrigation ArroBroye, prévoyant l'arrosage des champs par pompage dans le lac de Neuchâtel. Cette réalisation concerne 185 agricultrices ou agriculteurs et touche 4'200 hectares de surfaces irrigables, dont 464 hectares de cultures à haut potentiel, en majorité de pommes de terre. Elle permettrait de fortement limiter le pompage d'eau dans les rivières, de plus en plus restrictif.

### Jardins familiaux

Durant l'année 2024 sur les 83 parcelles louées 7 changements de locataires ont eu lieu suite à 2 expulsions et 5 résiliations. Au 31 décembre 2024, 48 personnes sont inscrites sur la liste d'attente.

## 6.6 Forêts

Les forêts sont gérées par le Groupement Forestier Broye-Vully et, dans certains cas, en collaboration avec les bûcherons communaux.

## 6.7 Cours d'eau

La surveillance et l'entretien des ruisseaux et fossés sont assurés par le personnel communal. Les travaux de curage des fossés et de vidange des dessableurs, de fauchage des berges et de stabilisation des rives font l'objet d'un décompte annuel. Ils sont subventionnés à raison de 60 % par le Département de l'environnement et de la sécurité, Direction Générale de l'Environnement (DGE).

# 7. Urbanisme, mobilité et environnement



C'est avec un grand plaisir que je vous présente le rapport d'activité de mon dicastère Urbanisme, mobilité et environnement.

L'année 2024 a été marquée par l'arrivée de notre nouveau Chef de service, Monsieur Bertrand Sauterel, qui a pris ses fonctions après une période de vacance de 11 mois pour les secteurs Police des constructions et Environnement, et de 6 mois pour les projets d'urbanisme et d'espaces verts. Cette reprise dynamique a permis de relancer activement les dossiers en cours, avec un accent particulier sur les enjeux liés à la mobilité, une thématique nouvellement intégrée à mon dicastère, et ceci avec passion et une priorité : l'écoute attentive des besoins de notre population.

Les différentes sections de ce rapport mettent en lumière les principales initiatives, projets et réalisations qui ont marqué notre année. Elles présentent notamment les avancées en matière d'aménagement du territoire, les efforts déployés pour améliorer la mobilité et les infrastructures, ainsi que nos actions en faveur de la protection de l'environnement.

Sur le plan environnemental, 2024 a notamment vu le lancement de la plateforme dédiée à l'obtention de subventions communales, permettant à de nombreuses citoyennes et nombreux citoyens de bénéficier d'un soutien concret pour leurs projets liés à l'énergie, à la mobilité ou à l'environnement.

Soyez assurés que toute l'équipe s'engage pleinement à garantir un développement harmonieux, durable et respectueux de notre environnement, tout en répondant aux besoins et attentes de nos habitantes et habitants.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement, nos partenaires ainsi que les membres du Conseil communal pour leur soutien, et enfin la population payernoise pour sa confiance et sa participation active à l'évolution de notre Commune.

**Monique Picinali**

## 7.1 Urbanisme et aménagement du territoire

Outre l'exécution des tâches courantes, le service a procédé principalement :

### Planifications

- au suivi du processus de planification du Plan directeur régional (PDR), y compris la sauvegarde des intérêts de la Commune dans les négociations quant au redimensionnement des surfaces d'activité ;
- au suivi du processus du PACom avec les mandataires et la commission technique (préavis n° 10/2022) ;
- à l'établissement du plan d'affectation cantonal pour la future école professionnelle à la Maladaire ainsi que la mise à l'enquête de celui-ci ;
- à l'adoption du PA « A La Coulaz 2 » (projet d'EMS) qui a fait l'objet d'un préavis au Conseil communal (préavis n° 08/2023) ;
- à la poursuite des négociations menées dans le cadre du PA Général Guisan notamment en matière de servitudes et conventions avec les différents partenaires ;
- au suivi de la révision du Plan d'Extension Partiel (PEP) des Invuardes en vue de l'agrandissement du HIB ;
- à l'examen préalable de l'enquête complémentaire du PA Hameaux suite aux rencontres avec les opposants. La mise à l'enquête complémentaire sera réalisée courant 2025 ;
- au lancement, avec le service des Bâtiments, du changement d'affectation pour la future zone sportive communale ;
- au suivi de la révision du PA du Golf des Invuardes initiée par le propriétaire ;
- au traitement des zones réservées du Jura et du Bornalet ;

### Projets

- à la nomination du projet lauréat pour la requalification du centre-ville ainsi que sa présentation à la population via une exposition publique. Le service a en outre mené le projet avec les mandataires jusqu'à la phase d'avant-projet ;
- au suivi de la finalisation de la renaturation de la Broye en milieu urbain en collaboration avec la DGE ;
- aux premiers contacts pour la renaturation de la Broye dans le secteur des Rammes ;

- à la suite de la pré-étude pour la requalification pour la plateforme multimodale de la gare (préavis n° 31/2022) ;
- au suivi du développement du projet ainsi que la réalisation de la passerelle des Rammes. Mise en place en mars 2025 ;
- au suivi de la construction du parking souterrain et en surface à la rue des Deux-Tours ;
- à l'étude de faisabilité des diverses mesures d'accompagnement en vue de l'implantation de l'Ecole professionnelle sur le site de la Maladaire (passage inférieur, requalification de la Promenade de la Maladaire en termes de mobilité) ;
- à l'accompagnement de promotions foncières sur le site d'aéroport et sur le territoire payernois en étroite collaboration avec la COREB ;

### Enquêtes de projets d'importance

- à la mise à l'enquête publique de la STEP l'Éparse, ainsi que la centrale de chauffe du CAD y relative ;
- à la mise à l'enquête publique des projets de construction aux Rives de la Broye ;
- au traitement des oppositions et mise en place de séances de conciliation concernant le projet Swisspor sur le site d'Éternit ;

### Aéroport

- au développement du Master plan Aéroport I et II ainsi que le préavis communal du crédit d'étude y relatif (n° 08/2024) ;
- à l'accompagnement technique d'implantation de potentiels prospects sur Aéroport I et II ;
- au projet de l'intégration de surfaces écologiques de compensation et de surfaces de compensation PSIA sur aéroport I et II ;
- au suivi de la mise en place du projet Supra Group SA qui a fait l'objet d'un préavis (n° 25/2021) ;
- au suivi de l'audit sur les fissures du tarmac civil sur Aéroport I ;
  - la dernière expertise réalisée par deux mandataires externes a fait l'objet de remarques de l'entreprise incriminée. L'issue de ce litige n'a pas pu être finalisée.

## 7.2 Police des constructions

Ces deux dernières années le secteur a enregistré une forte augmentation de la charge correspondant au conseil et à l'accompagnement envers les mandataires et la population.

En 2024, un effort de communication a été entrepris afin d'apporter un support proactif envers eux (révision des pages WEB dédiées, articles dans le Trait d'Union).

Durant l'année, le secteur a traité 79 dossiers (74 en 2023 / + 2 %) :

- 65 (55 en 2023 / + 15 %) dossiers ont été mis à l'enquête publique ;
- 5 (10 / - 50 %) dispensés d'enquête publique selon l'article 72d RLATC (enquête administrative) ;
- 63 (77 / - 18 %) permis de construire qui ont été délivrés.

Les oppositions de 19 dossiers ont été traitées par la Municipalité ou sont encore en cours de traitement.

De plus, la Municipalité a délivré :

- 45 (20 / + 53 %) autorisations de construire par le biais d'une procédure municipale simplifiée ;
- 67 procédés de réclame (enseignes, décors, etc.) ou teintes de façades ;
- 55 (62 / - 11 %) autorisations pour la pose de panneaux solaires ;
- 17 autorisations de pose de pompe à chaleur selon procédure simplifiée (nouveau 2024).

Au total, ce ne sont pas moins de 317 (224 / + 30 %) autorisations qui ont été traitées par le secteur de la Police des constructions et délivrées par l'Autorité, soit environ 6-7 par semaine.

A souligner également que 76 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés durant l'année 2024.

La Commission d'Urbanisme, d'Architecture et du Paysage (CUAP) s'est réunie à 3 reprises durant l'année 2024 et 13 projets ont été évalués. Des suivis de projets spécifiques ont aussi été pris en charge par un ou plusieurs membres de la CUAP hors séances ordinaires.

Par ailleurs, le secteur a également traité :

- 31 (35 / - 11 %) demandes d'abattage d'arbres (non liées à un permis de construire), dont
  - 22 présentant un danger pour les biens et/ou les personnes (mise en sécurité) ;
  - 5 en mauvais état sanitaire ;
  - 1 provoquant un préjudice manifeste pour le voisinage ;
  - 3 rentrant en conflit avec une réalisation projetée.

Il est rappelé que, sauf exception, toute autorisation d'abattage est assortie de l'obligation pour le bénéficiaire

de procéder, à ses frais, à une arborisation compensatoire déterminée d'entente avec la Municipalité, au plus tard un an après l'abattage de la végétation protégée.

Sur les 31 demandes formulées durant l'année 2024, 7 ont été refusées par la Municipalité au motif qu'elles ne rentrent pas le cadre des dérogations possibles (permettant l'abattage) selon la Loi sur la Protection du Patrimoine Naturel et Paysager (LPrPNP) entrée en vigueur en 2024.

Via la plateforme Viageo de diffusion de géodonnées, les services Urbanisme, mobilité et environnement et Infrastructurs, travaux et énergie ont traité 78 demandes durant l'année 2024.

## 7.3 Mobilité

### Bus urbain

L'extension de la ligne de bus urbain existante vers Fétigny ainsi que la création d'une seconde ligne a fait l'objet d'un préavis municipal (n° 15/2024). Suite à l'acceptation par le Conseil communal de cette demande de crédit, la mise en service est annoncée pour le premier trimestre 2025.

La création d'une nouvelle ligne de bus ainsi que la modification du tracé de la ligne existante permettront de desservir la place des Tireurs, le quartier Grandes-Rayes, la zone industrielle de la Palaz et le site d'Aéropôle.

La ligne future circulera, comme l'actuelle, avec une fréquence de 30 minutes du lundi au vendredi et 60 minutes le samedi. Aucun service n'est effectué le dimanche et les jours fériés.

### Activités de la ligne

Au moment de la rédaction de ce rapport, les données de l'année 2024 n'étaient pas encore connues du service, celles-ci étant communiquées à la fin du 1er semestre de chaque année.

### Mesures prises pour augmenter l'attractivité du bus urbain

En complément aux mesures existantes, la Municipalité a également introduit la gratuité du bus lors des fêtes de fin d'année avec un horaire prolongé le soir. Aucun billet n'est délivré, ces courses étant facturées par CarPostal à forfait.

## Circulation et mobilité

Le concept communal de mobilité lancé en 2022 a abouti à un rapport reçu par le service au deuxième trimestre 2024. Ce document est un outil qui permet de clarifier la vision communale en matière de mobilité, jusqu'à ce jour peu explicite et très fragmentée. Celui-ci comprend l'ensemble du territoire de la Commune de Payerne, avec la prise en compte des hameaux (Etrabloz, Vers-chez-Perrin, Corges, Vers-chez-Savary) et du site de l'aérodrome de Payerne, en considérant également ses connexions routières, ferroviaires, piétonnes et cyclables en lien avec les communes environnantes.

La vérification de la concordance du projet lauréat de la requalification du centre-ville ainsi que les projets connexes qui sont apparus en cours d'étude ont mené à un report de la présentation à la population des mesures préconisées.

Une présentation générale, comprenant les mesures issues du projet de requalification du centre-ville, sera organisée.

## Projets mis en place en termes de mobilité

Durant l'année 2024, le service a travaillé sur divers secteurs de la Ville pour lesquels des mesures étaient préconisées. Il s'agit d'abaissements de vitesse, de marquage ou encore de signalisation.

Les échanges avec la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR) ont été fructueuses et mèneront à la mise à l'enquête publique de ces mesures en 2025.

Il est à relever que l'étude de bruit sur le territoire payernois lancée en 2018 et qui a subi plusieurs mises à jour a été validée par la DGMR. Une fois confirmée par la Municipalité, celle-ci sera transmise au Conseil d'Etat pour son entrée en vigueur.

## 7.4 Espaces verts

Outre l'exécution des tâches courantes, le Secteur des Espaces verts à réaliser les projets suivants :

### Aménagement de la place du village à Étrabloz

Durant l'été 2024, une nouvelle place de rencontre a été créée à Étrabloz. Cet espace a été entièrement repensé après l'abattage d'un platane, dont l'état représentait un danger. La rénovation a inclus :

- l'installation d'une nouvelle fontaine ;
- la pose d'un revêtement en pavés sur une surface de 70 m<sup>2</sup> ;
- la plantation d'un tilleul pour apporter de l'ombrage ;
- l'ajout d'une haie indigène et d'un massif de plantes annuelles pour embellir l'espace ;
- l'installation d'un banc prévue pour le printemps 2025.

Cet aménagement vise à offrir aux habitantes et habitants un espace convivial et agréable.



Place du village d'Etrabloz

### Création et rénovation du columbarium

En fin d'année, d'importants travaux de création et de rénovation ont été réalisés au columbarium du cimetière. L'accès pour les personnes à mobilité réduite étant difficile, l'ensemble du site a été repensé pour améliorer leur confort. Les améliorations comprennent :

- le remplacement des graviers et des pas japonais par des pavés et un revêtement perméable et carrossable ;
- la rénovation complète des massifs de plantes et de fleurs, alliant esthétique et biodiversité ;

- l'extension du columbarium avec la création de 120 nouveaux emplacements ;
- la mise en place de massifs de fleurs vivaces indigènes pour offrir un cadre apaisant aux visiteuses et visiteurs.



Rénovation du columbarium

### Plantation d'arbres en milieu urbain

En 2024, le secteur des Espaces verts a planté plus de 100 arbres en ville. Le choix des essences a été effectué avec soin, combinant des espèces indigènes et des variétés résistantes aux changements climatiques.

Cette diversité permet de lutter contre les îlots de chaleur et de limiter les impacts des maladies et des ravageurs. Un suivi mensuel rigoureux est assuré pour veiller à leur bon développement, avec une attention particulière à l'arrosage et à leur adaptation en milieu urbain.

### Conversion de la taille des arbres

L'année 2024 a été marquée par un changement de la manière d'aborder les soins aux arbres.

En effet, l'entretien de l'ensemble du patrimoine arboré a été repensé afin de permettre aux arbres de se développer librement. La taille pratiquée pendant des années, dite «en tête de chat», n'est plus d'actualité. Dictée par l'homme, cette technique n'est pas naturelle pour la végétation.

Une réflexion a donc été menée au cours de l'année avec des spécialistes des soins aux arbres afin d'évaluer la faisabilité de ces travaux de conversion. Cette transition vers un port semi-libre vise à agrandir la canopée en milieu urbain et ainsi lutter contre les îlots de chaleur. Ces arbres seront désormais guidés au fil des années par des tailles légères d'entretien courant, qui ne modifieront plus ni leur forme ni leur taille.

Le secteur des Espaces verts étudie toutes les possibilités de conversion applicables aux autres arbres du territoire communal. Chaque sujet est examiné au cas par cas afin de favoriser la cohabitation du végétal avec le milieu bâti. Parfois, certains arbres sont trop âgés pour permettre une taille différente de celle appliquée jusqu'à présent. Au total, plus de 300 arbres sont entretenus lors de la période de taille hivernale.



Taille des arbres Avenue de la Promenade

## 7.5 Environnement et développement durable

### Cité de l'énergie

2025 marquera les 10 ans de la première certification Cité de l'énergie qui mettait en avant l'engagement de la Municipalité de Payerne pour la protection du climat.

En 2024, c'est le ré-audit qui a occupé une grande partie du volet environnemental du service. La transversalité du sujet a renforcé les liens entre les trois services techniques.

En plus des mises à jour de l'évaluation du bilan carbone du territoire et de l'Administration communale, un outil de suivi d'indicateurs a été développé en externe. Outre le monitoring pour les services techniques, cet outil sera mis à disposition du public en 2025 afin de rendre tangibles les efforts entrepris.

### Subventions communales

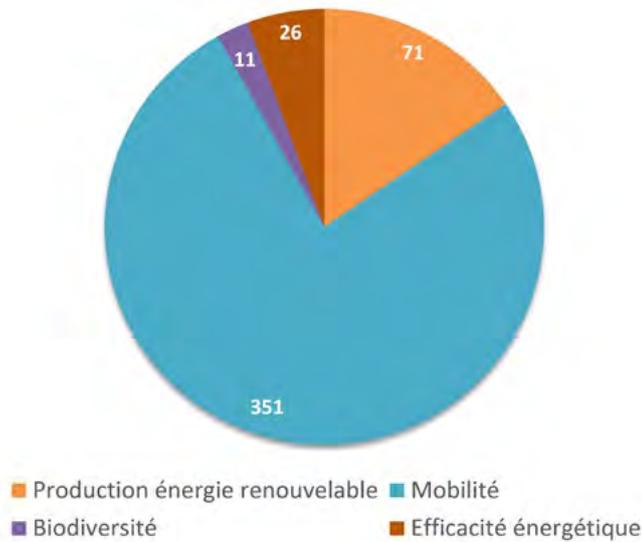
Le lancement des subventions communales a été l'autre grand sujet traité par le service en 2024. Le traitement rétroactif des demandes au 1<sup>er</sup> juillet 2023 a été fortement apprécié par la population même si l'engouement n'a pas été aussi fort qu'imaginé.

Ainsi, du 1<sup>er</sup> août 2024 au 31 janvier 2025, c'est un montant de Fr. 186'000.— qui a été versé sous forme de subventions auprès de la population payernoise.

Durant cette période, 459 demandes sont parvenues au service via la plateforme eAdmin.

Le graphique ci-dessous exprime la répartition des montants par domaine dédié, en pourcentages et nombre absolu.

**Subventions du 1<sup>er</sup> août 2024 au 31 janvier 2025**



**Éclairage public**

Font exception des étapes de plus grande ampleur dans des secteurs énergivores. Cette année, l'éclairage public de la route de Bussy ainsi que le giratoire qui se trouve à son extrémité dans le sens sortant de la Ville ont été assainis. Il s'agit d'une conversion au LED des sources lumineuses.

En 2025, un préavis prévoyant l'assainissement du solde des près de 2'000 points lumineux liés à l'éclairage public qui se trouvent sur le territoire payernois sera soumis au Conseil communal.

## 8. Bâtiments, formation, sport et cultes



Après une phase de planification, l'année 2024 a marqué le passage à l'action. Plusieurs projets ont franchi des étapes clés ou ont été concrétisés, dans un esprit de service public et de proximité avec la population payernoise. Cette dynamique est le fruit d'une vision à long terme, construite en lien étroit avec les besoins du terrain et les équipes du service Bâtiment et de toute l'administration.

**Bâtiments** : L'inauguration du skatepark, pensé pour les jeunes et les moins jeunes, a marqué un moment fort. Ce nouvel espace a rapidement trouvé sa place comme lieu de pratique et de rencontres. Sur le domaine agricole de la Grange de la Ville, les travaux de remise en état sont désormais terminés. Cette réalisation s'inscrit dans une stratégie visant à pérenniser l'activité agricole par la diversification et un passage progressif au bio. Le crédit complémentaire pour le bâtiment à la rue du Chemin Neuf, bâtiment des musiques, permettra quant à lui d'avancer vers une valorisation renforcée du patrimoine bâti communal, tout en répondant aux exigences en matière de durabilité et d'accessibilité.

**Formation** : La planification scolaire a connu une forte dynamique. Le futur bâtiment scolaire de Corcelles a été mis à l'enquête publique, un bâtiment modulaire en bois est prévu sur le site de La Promenade, et une étude d'extension du site de la DLT est en cours. Ces projets traduisent la volonté d'anticiper les besoins d'accueil liés à la croissance démographique et de garantir à chaque élève un cadre d'apprentissage de qualité, proche de son lieu de vie.

**Sports** : L'année a confirmé l'importance du sport pour notre Ville. En plus du skatepark, les études sur la rénovation du tennis progressent, tandis que le Tour de Romandie et le slowUp ont démontré l'attractivité de Payerne pour les événements populaires et sportifs. Le soutien aux clubs locaux et le développement de la future zone sportive restent au cœur de nos priorités, avec l'objectif de favoriser l'accès au sport pour toutes et tous, quel que soit l'âge ou le niveau de pratique.

**Cultes** : En 2024, la Municipalité a poursuivi ses échanges réguliers avec la plateforme œcuménique et les différentes communautés religieuses de Payerne. Ce dialogue constant permet de maintenir un climat de confiance, de respect et de collaboration, en phase avec la diversité spirituelle de notre Ville. Il constitue un socle essentiel pour renforcer le vivre-ensemble et la cohésion locale.

Nicolas Schmid

## 8.1 Bâtiments

L'année 2024 a vu la concrétisation de plusieurs projets dont la planification a duré pendant une période plus ou moins importante.

En parallèle la maintenance et l'entretien des bâtiments s'est déroulée normalement pour l'ensemble des bâtiments.

Dans la continuité de l'année 2023, la digitalisation des données se poursuit pour les activités de maintenance des bâtiments. Cette opération de longue haleine, reste encore dans la phase de projet bien que la base de données soit déjà exploitée par le service. La digitalisation des données des bâtiments communaux est indispensable à une gestion moderne et pérenne des bâtiments.

Le maintien des installations sportives, principalement le stade municipal ainsi que le terrain de skaterhockey sont préoccupants sachant qu'à terme de nouvelles infrastructures de sport devraient voir le jour. Néanmoins, le maintien en état de jeu normal des infrastructures existantes s'avère indispensable. Des propositions de travaux visant à améliorer cette situation seront présentées en 2025.

### Energies

L'augmentation du coût de l'électricité comptabilisée en 2024 a augmenté d'environ 30 % moyennant un report de la facturation 2023 sur l'exercice 2024. Néanmoins, la consommation électrique reste toujours un point d'attention particulier. Si la consommation augmente légèrement, c'est surtout le prix de l'électricité qui augmente sensiblement cette charge.

Hormis les fluctuations du prix du gaz entre 2023 et 2024, la consommation d'énergie de chauffage est restée relativement stable en 2024. Cela dit, les deux raccordements au chauffage à distance (CAD) réalisés en 2024 n'influencent que marginalement le compte chauffage des bâtiments communaux. De même que pour l'électricité, le coût du chauffage est un point d'attention particulier.

#### Raccordement de bâtiments communaux au CAD

Les travaux de modernisation des sous-stations des bâtiments de La Promenade ont été menés en 2024. Ils avaient pour objectif de supprimer l'alimentation en chaleur des chaudières à gaz existantes. Pour mémoire, le site de La Promenade était alimenté par 2 chaudières à gaz d'un total de 1.1 méga watt. D'ici l'été 2025, les

mesures d'assainissement permettront de supprimer ce système obsolète. La planification des travaux a été réalisée selon le tableau ci-dessous.

Bâtiments	Planning de raccordement
Ancienne Promenade	septembre 2024 (raccordé)
Stade	octobre 2024 (raccordé)
Abri-PC Pré-du-château	septembre 2024 (raccordé)
Halles des Fêtes	mai 2025
Nouvelle Promenade	août 2025
Centre sportif de la Promenade	août 2025

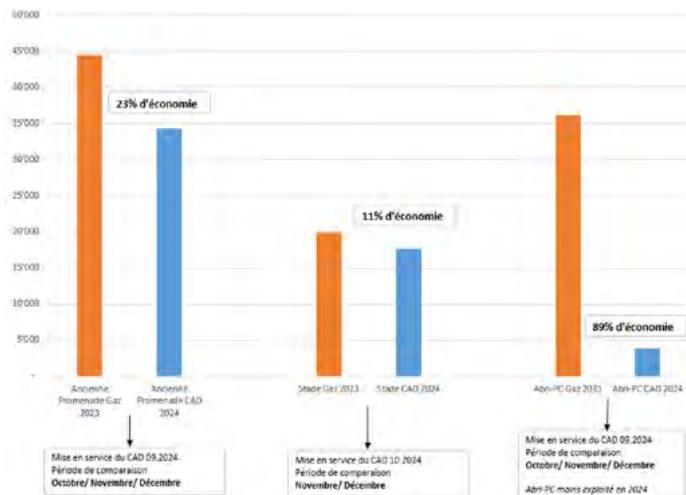


Introduction du chauffage à distance à la Halle des Fêtes

Les nouvelles installations ont été mises en service avant la période de chauffe à l'automne 2024. Malgré la période d'exploitation relativement écourtée, il aura été possible de tirer le bilan d'exploitation 2024. A cet effet l'ensemble des modernisations a permis une économie de consommation déjà perceptible. En effet les anciennes installations, qui dataient des années 70, généraient de grandes pertes thermiques sur les réseaux de distribution, notamment le réseau du CAD interne du site de la Promenade. Actuellement, le CAD de Payerne Energie SA distribue de la chaleur jusqu'à l'introduction du bâtiment, limitant nos propres pertes thermiques dues au transport de l'énergie.

Les économies varient en fonction de l'exploitation du site, cependant nous pouvons estimer une économie d'environ 15 % à 20 % liée à la remise aux normes actuelles des installations.

**Economies d'énergie suite à la mise en service du CAD**



**Maintenance et entretien des bâtiments et installations sportives**

**Vignoble, bâtiments de Montagny et Bertholod**

- remplacement de la porte de la capite de Bertholod qui avait régulièrement subi des actes d'effraction et de vandalisme ;



Remplacement de la porte de la capite de Bertholod

**Grange de la Ville**

- mise en exploitation de l'habitation et des bâtiments ruraux à la suite de la remise des bâtiments au début de l'année 2024 au fermier ;

**Payerne Airport**

- investigations sur la consommation énergétique électrique du bâtiment qui a augmenté de manière significative pour la partie communale ;

**Crèche Guillermaux**

- réparations et amélioration de l'agencement de cuisine qui démontrait une usure déjà avancée et remplacé par des matériaux inox plus appropriés en termes d'hygiène ;

**Salle Guillermaux (PPE de la Tour des Rammes)**

- procédure toujours en cours menée par les assurances des maîtres d'état et l'administration de la PPE pour défauts de construction à la suite de l'inondation du sous-sol du bâtiment le 14 novembre 2023 ;

**Hôtel de Ville**

- réparation du mur à l'entrée ouest endommagé par un véhicule ;
- maintenance et dépoussiérage à fond du local serveur ;

**Abbatiale**

- remplacement d'un appareil de mesure statique ;
- restauration et maintenance de l'horloge du clocher ;
- nettoyage des cloches ;



Restauration de l'horloge du clocher de l'Abbatiale

**Halle des Fêtes**

- remplacement d'un four steamer professionnel à la cuisine ;

**Halle de La Palaz**

- diverses réparations sur le système de chauffage ;

**Tour Barraud et Tour des Rammes**

- protections anti-pigeons ;

**Ancien collège de Vers-chez-Perrin**

- entretien de la toiture et de la cheminée ;

**Site de La Promenade**

- nouvelle signalétique totem sur l'ensemble du site ;

**Nouvelle Promenade**

- câblage électrique et réseau pour l'installation d'afficheurs numériques frontaux ;
- remplacement de revêtement de sol d'une salle de classe ;

**Ancienne Promenade**

- rénovation des salles informatiques et de dégagement au sous-sol ;

**Pavillons**

- câblage électrique et réseau pour l'installation d'afficheurs numériques frontaux ;

**Collège du Château**

- câblage électrique et réseau pour l'installation d'afficheurs numériques frontaux ;

**Ancien Hôpital**

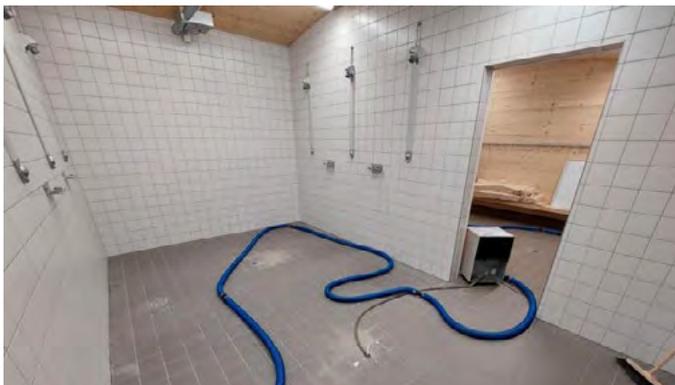
- entretien et remise en état de la toiture ;

**STPA**

- remplacement des matelas avec la participation financière de la Base Logistique de l'Armée (BLA) ;

**Stade**

- Vestiaires : mesures d'assèchement et remise en état importantes, suite aux dommages consécutifs à la rupture d'un raccord de conduite d'eau dans une paroi de séparation. L'inondation n'est pas apparue immédiatement ;
- raccordement des anciens vestiaires et buvette ;
- réparations urgentes de l'éclairage à l'endroit de 2 mâts situés aux abords du terrain synthétique ;
- entretien soutenu des terrains mais rendu difficile en raison de la surutilisation des terrains et une météo peu favorable ;



Assèchement de la chape du vestiaire

**Tennis**

- raccordement à la pompe à chaleur de la piscine pour l'eau chaude sanitaire de la buvette ;

**Skatepark**

- mise en exploitation du skatepark au 30 juin 2024 ;
- réparations d'actes de vandalisme sous forme de tags sur le béton de la structure, notamment les rampes et la fresque ;



Frèscue décorative du skatepark

**Terrain de skaterhockey**

- réparation des fissures apparues sur le revêtement bitumineux du terrain
- consolidation des poteaux de soutien et remise en état des bandes.

**Gestion des locations**

L'activité de la gestion des locations peut être qualifiée de normale en 2024 qu'il s'agisse de locations d'appartements ou de locaux commerciaux, les mutations sont au nombre d'une dizaine pour l'ensemble du portefeuille immobilier, une bonne part étant le fait de modification liés aux activités dans le handling de Payerne Airport. Le taux de vacances est relativement faible et généralement la Commune ne dispose pas de locaux disponibles sur le court terme. Ce qui est d'ailleurs un bon signe. La gestion des locations représente le volume d'affaires suivant en 2024 :

Type	Nombre	Revenus bruts
Baux à loyer	33	Fr. 500'676.—
Baux commerciaux	40	Fr. 703'212.—
Baux à ferme	4	Fr. 184'082.—
Total		Fr. 1'387'970.—
Locations par la Commune	3	Fr. 195'773.—

Ne figurent pas dans ce tableau, les conventions, prêts à usage qui ont cours pour l'occupation de locaux particuliers dans les bâtiments communaux.

la pérennité de l'exploitation du domaine agricole qui peut désormais être exploité de manière complète. Le planning et le budget sont respectés.

**Préavis et planification de projets**

**Préavis municipaux en cours d'exécution en 2024**

Les préavis suivants ont permis un certain nombre de mesures de réalisation durant l'année 2024.

**Préavis n° 07/2020 , Remise en état du site historique et Collège du Château – étape 1**

En parallèle de la démarche de définition d'une méthodologie de conservation et restauration du site historique, les travaux de mise en conformité se poursuivent lentement et selon les plages libres des vacances scolaires. En 2024, les mesures de compartimentage feu ont été mises en place. Elles ont nécessité une planification très détaillée menée avec les Monuments et Sites de l'Etat de Vaud.

**Préavis n°s 10/2021 et 05/2023, Implantation d'un skatepark au Stade municipal et crédit complémentaire (terminé)**

Les travaux se sont déroulés conformément au planning et à l'échéancier fixé dans le préavis. Le skatepark a été ouvert à la population le samedi 29 juin 2024. La réalisation a été jugée d'une grande qualité et très bien accueillie par les skaters de tout âge.



*Inauguration du skatepark*

**Préavis n° 31/2021, Remise en état du rural, des infrastructures agricoles de base et de l'habitation de Grange de la Ville (terminé)**

Les travaux ont été finalisés et la mise en exploitation du rural a eu lieu avec une dotation en bétail du fermier. Le tout a été inauguré et présenté au Conseil communal en date du 31 août 2024. Le résultat des travaux assure



*Mise en exploitation du rural de Grange de la Ville*

**Préavis n° 24/2022, Rénovation de l'ancienne église de la rue du Chemin Neuf 7**

Les travaux ont démarré en mars 2024 par les évacuations et démolitions intérieures et se sont poursuivis par les mesures d'assainissement énergétique de l'enveloppe du bâtiment. En parallèle à ces travaux, des investigations archéologiques ont été menées au niveau du plancher et des murs intérieurs. Les mesures d'assainissement ont été contrôlées par l'application d'un certain nombre de mesures de conservation voulues par les Monuments et Sites avec lesquels il aura fallu trouver un consensus pour obtenir un résultat probant de nos objectifs énergétiques et de coûts. Une demande de crédit complémentaire a été déposée le 30 octobre 2024.



*Travaux de rénovation intérieure de l'ancienne église*

**Préavis n° 07/2023 Travaux à la Brasserie Notre-Dame et Café du Marché**

L'aménagement de la terrasse du Café du Marché et la planification du déplacement du dégraisseur de la Brasserie de Notre-Dame ont été finalisés.

### Préavis n° 15/2023, Raccordement du site de La Promenade au chauffage à distance de Payerne Energies SA

Le projet a été planifié en 2023 dans le cadre de l'établissement du préavis. Durant l'année 2024, les bâtiments de L'Ancienne Promenade, du Stade et de l'abri de Pré-du-Château ont pu être raccordés au CAD ainsi que La Promenade Moderne, propriété de l'ASIPE. Le tout s'est déroulé avec un retard dans le planning des travaux avec des défauts imputables à la chaufferie mobile mise en place dans l'attente de la production de chaleur de L'Eparse.

### Préavis n°16/2023, Travaux de rénovation d'un appartement de 3.5 pièces au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment des Régents (terminé)

Les travaux ont permis une remise en état complète des locaux en vue de la location. Ils ont été menés sous la surveillance des Monuments et Site de l'Etat de Vaud.

### Préavis n°05/2024 Etude de mise en valeur du Château de Bertholod à Lutry

L'étude a démarré au printemps 2024 réunissant une palette de spécialistes du domaine technique du bâtiment mais également de l'art et histoire. L'étude a pour but de définir le cahier des charges des travaux de rénovation, restauration et réaménagement en vue d'une exploitation liée à la mise en valeur de la vigne.



*Décors peints trouvés lors des sondages à Bertholod*

### Préavis n° 06/2024 Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de l'aire de jeux et le remplacement de la ventilation de la cuisine de la Colonie des Cluds à Bullet

Les travaux ont été menés principalement avec les ressources internes et la fin des travaux est prévue pour le printemps 2025.



*Réaménagement de la place de jeux de la Colonie des Cluds*

### Préavis n°11/2024, Réaménagement de l'espace du Greffe municipal, achat de mobilier et rénovation de l'ancien bureau de l'ORPC de l'Hôtel de Ville

L'ancien bureau de l'ORPC a été remis en état à la suite du départ de ce dernier en 2024. La suite des travaux est prévue début 2025 au niveau du réaménagement de l'espace du Greffe et également la rénovation des sanitaires dames au 1<sup>er</sup> étage.

### Planification de projets en 2024



*Rénovation des locaux du rez de l'Hôtel de Ville*

- rénovation du site du Tennis, planification des travaux et préavis municipal prévu pour début 2025 ;
- modernisation des installations du stade municipal, planification des mesures de maintenance des installations et terrains de sport, préavis prévu pour l'automne 2025 ;
- création de la nouvelle zone sportive, établissement du cahier des charges pour l'étude d'avant-projet et changement d'affectation pour La Palaz, préavis prévu pour l'automne 2025 ;

- BSE 3<sup>e</sup> étape, planification des travaux d'assainissement de la partie nord du bâtiment, préavis prévu pour l'automne 2025 ;
- mise en valeur des Anciens abattoirs, établissement du cahier des charges de l'étude de mise en valeur et du changement d'affectation de la parcelle, préavis prévu pour l'automne 2025 ;
- mesures de conservation du site historique, définition de l'inventaire et du mode opératoire d'intervention sur les éléments bâtis du site historique, préavis prévu pour l'automne 2025 ;
- remise en état des refuges des Cadets et de Boulex, planification des travaux de mise à niveau et d'assainissement des Refuges, préavis prévu pour l'automne 2025 ;
- division de la salle 3 de la Halle des Fêtes, étude de faisabilité de division de la salle 3 afin de disposer de 2 salles de sport, non retenu.

## 8.2 Bureau des réservations

L'activité des réservations en 2024 est similaire à l'année précédente bien qu'une légère baisse soit perceptible en regard à 2023. Les locaux les plus sollicités demeurent toujours la Halle des Fêtes et les refuges. La Colonie des Cluds a toujours le vent en poupe en 2024 confirmant l'intérêt à l'offre de la colonie des Cluds.

### Comparatif des locations ponctuelles avec l'année précédente :

Locaux	2024 Nombre de jours	2023 Nombre de jours
Refuge des Cadets	112	142
Refuge de Boulex	55	65
Refuge de Blanche Neige	118	115
Halle des Fêtes	199	139
Salles du Tribunal et Municipalité	35 privés 83 publics	19 privés 151 publics
Salle Cluny	19 privés 50 publics	22 privés 64 publics
Centre Sportif des Rammes	1	2
Salle Guillermaux	122	64
Colonie des Cluds	190	211

### Salle Guillermaux

En 2024, la salle Guillermaux reste peu louée en raison de l'inondation survenue au sous-sol le 14 novembre 2023. Suite à cet incident, la ventilation de la salle ne fonctionne toujours pas, rendant ainsi la cuisine inutilisable. Cette situation a entraîné une diminution significative de la fréquence de la location de la salle.

### Refuges

La location des refuges continue de bien fonctionner, la demande ne cesse d'augmenter avec de plus en plus de réservations effectuées une année à l'avance en particulier pour le refuge des Cadets. Ceci dit cette activité de location des refuges nécessite passablement d'interventions du personnel communal pour la remise et l'état des lieux des locaux notamment le week-end.

### Salle Cluny

L'occupation de la salle Cluny reste stable, avec une majorité de réservations par les sociétés pour des manifestations ou des apéritifs d'après assemblée.

### Salles du Tribunal et de la Municipalité

Les deux salles sont avant tout destinées aux réunions convoquées par la Municipalité, les commissions communales ainsi que les sociétés locales.

### Halle des Fêtes

La Halle des Fêtes est fortement sollicitée notamment pour les mariages de plus de 500 personnes avec en moyenne 1 à 2 mariages par mois. Pour 2024, la Halle des Fêtes enregistre un produit supérieur à la moyenne en raison du déroulement du Comptoir payernois.



Occupation Halle des Fêtes

### Centres Sportifs de La Promenade et des Rammes

Les deux centres sportifs sont, comme pour l'année précédente, particulièrement sollicités en dehors de l'utilisation scolaire. Pour mémoire, cela n'engendre aucun revenu particulier dans la mesure de la gratuité des infrastructures en faveur des sociétés locales à but non lucratif.

### Colonie des Cluds

La Colonie des Cluds connaît un franc succès et continue d'attirer de nombreux visiteuses et visiteurs. Afin d'améliorer encore son accueil et ses infrastructures, des travaux de réaménagement de la place de jeux ont débuté en 2024. Ces améliorations permettront d'offrir un cadre encore plus confortable et fonctionnel. La réouverture est prévue pour mai 2025.

### Récapitulatif des locations

Site	Fréquence de locations	Produit
Abris PC Rammes Pré-du- Château	0 jour 0 jour	0 jour 0 jour
STPA Vers-chez-Perrin	88 jours	Fr. 4'868.90
Stade municipal	ponctuelle	Fr. 0.-
Halle des Fêtes, salles et cuisine	ponctuelle	Fr. 212'184.55
Centre Sportif de La Promenade	permanente	Fr. 27'775.—
Centre sportif des Rammes	permanente	Fr. 58'477.50
Refuges • Cadets • Boulex • Blanche Neige	ponctuelle	Fr. 32'120.—
Site historique • Salle Cluny • Salle du Tribunal	ponctuelle	Fr. 5'475.—
Ancien Hôpital • Salle de rythmique • Divers locaux	permanente	Fr. 5'400.—
Salle Guillermaux	ponctuelle	Fr. 3'105.—
Colonie des Cluds	ponctuelle	bouclément des comptes en cours

# 9. Conclusions

## 9.1 Justifications des principaux écarts entre les prévisions budgétaires et le résultat des comptes

Ce chapitre figure dans le préavis n° 09/2025, Comptes 2024.

## 9.2 Rapport de la Commission de gestion 2023

En date du 21 mai 2024, la Commission de gestion a déposé son rapport à la Municipalité. Celui-ci comportait le vœu « A partir de 2025, ces Fr. 100'000.— apparaissent au budget dans un post lié à la promotion de la Ville de Payerne ».

La Municipalité a apporté une réponse favorable en date du 6 juin 2024, confirmée par le préavis n° 19/2024 Budget 2025.

## 9.3 Conclusions

Elles figurent dans le préavis n° 09/2025, Comptes 2024.

Payerne, le 7 mai 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



L. Voinçon

La Secrétaire :



C. Thöny

